LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 359 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

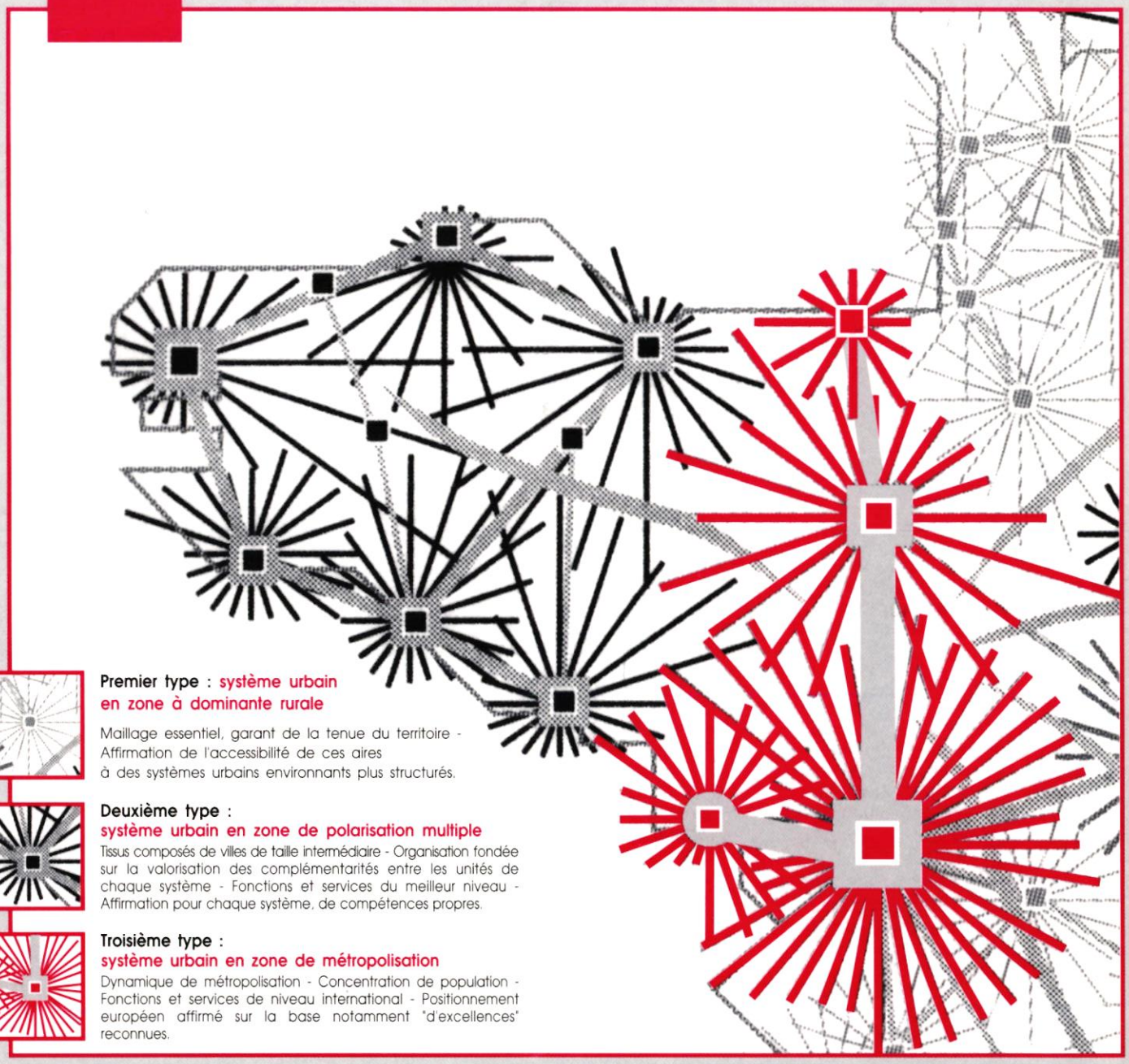
NOVEMBRE / MIZ DU 1993

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?



POBL VREIZH

QUELLE BRETAGNE EN 2015 ?



Premier type : système urbain en zone à dominante rurale

Maillage essentiel, garant de la tenue du territoire - Affirmation de l'accessibilité de ces aires à des systèmes urbains environnants plus structurés.

Deuxième type : système urbain en zone de polarisation multiple

Tissus composés de villes de taille intermédiaire - Organisation fondée sur la valorisation des complémentarités entre les unités de chaque système - Fonctions et services du meilleur niveau - Affirmation pour chaque système, de compétences propres.

Troisième type : système urbain en zone de métropolisation

Dynamique de métropolisation - Concentration de population - Fonctions et services de niveau international - Positionnement européen affirmé sur la base notamment "d'excellences" reconnues.

"Le débat national pour l'aménagement du territoire" a vu la publication d'un document introductif, réalisé par la DATAR, que nous avons déjà évoqué le mois dernier. Il mérite qu'on en reparle.

Nous publions une carte, intitulée "systèmes urbains et territoires, esquisse à long terme".

On voit nettement s'opposer une Bretagne orientale, de Nantes à St-Malo, au reste du pays, l'ouest breton jusqu'à une ligne Dinan/Vannes.

La partie Est est appelée, en jargon technologique, "système urbain en zone de métropolisation". Toutes les caractéristiques ou presque, sont positives (dynamique de métropolisation, fonctions et services de niveau international, positionnement européen affirmé sur la base, notamment, "d'excellences" reconnues).

Pour la Bretagne occidentale (les 2/3 du pays), on est en "zone de polarisation multiple", villes de taille intermédiaire, chaque système ayant ses compétences propres. Tout est plus flou, moins affirmé.

(Suite p. 27)

Souscription

P.C., Reims (10 F) ; Laurent Riou, Trégor (40) ; F. Guillas, Le Mans (140) ; J.P. Fumoleau, Paris (40) ; J.C. Le B. (10) ; B. Hangouet, Vannes (40) ; J.C. Lelay, Marseille (10) ; P. Guégueniat, St-Yvi (140) ; L. Moreau, Ploubazlanec (40) ; A. Le Berre (20) ; M. Fievet, Gonesse (90) ; R. Le Du, St-Brieuc (40) ; E. Guillois, Séné (40) ; Ch. Le Guévello (20) ; Y. Coraud (20) ; E. Abiven, Brest (10) ; P.Y. Gouérec, Guer (20) ; J.C. Cloarec, Brest (90) ; F. Favereau, Guingamp (40) ; J.P. Quelvennec, Trémeoc (20) ; Y. L'Helgouach, Vannes (40) ; J.F. Laz, Leognan (60) ; O. Hameury, Lyon (90) ; P. Le Cotillec, Verneuil (40) ; B. Géléoc, Nantes (40) ; G. Priol, Cavan (140) ; R. Pédron, Plérin (40) ; P.Y. Quéméner (40) ; R. Legrand, La Baule (140) ; B. er Moullec (20) ; G. Patinec, Nancy (80) ; A. Hervochon, Lomener (40) ; M.A. Rouat, Plouhinec (20) ; J.P. Thiery, Lorient (20) ; Y. Plasseraud, Paris (20) ; K. Pellen, Nantes (40) ; S. Bihan, Groix (40) ; A. Biron (20) ; P. Morvan, Paimpol (90) ; anonyme, Magny (60) ; S. Ducarmes, Nancy (90) ; J.P. Hascoet, Boulogne (20) ; J. Trolez, Guidel (70) ; Th. Darnet (40) ; M. Floc'h, Kerné (170) ; L. Le Guillou, Plouhinec (20) ; J.Y. Drillet, St-Brieuc (40) ; Y. Ollivier-Henry, Plouha (40) ; P. Gourdon, Issy (190) ; H. Herneton (40) ; B. Jolois (40) ; E. Verhoest, Ste-Marie (40). Total 11e liste : 2.800 F. Total 93 : 24.680 F.

Mensuel – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J.J. Monnier ; secrétaire : M. François ; trésorier : Gw. Henry.

Composition et impression : IMPRAM, 22300 Lannion.

– Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan, 44 rue César, 56100 Lorient.

Télécopie et téléphone (répondeur) : 97.64.75.47 et 97.21.21.82.

– Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : J.J. Monnier, "Le Peuple Breton", BP 301, Lannion.

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J. Guégan.

C.P.A.P. : 66.132.

Dépôt légal : 4e trimestre 1993.

POBL VREIZH

SOMMAIRE

Tout en dénonçant les INSUFFISANCES et les contradictions, nous refusons de rejeter "en bloc" le travail de préparation des débats sur le plan État-Région et sur l'aménagement du territoire (le document de la DATAR peut être commandé à la Documentation Française).

Le débat est loin d'être clos. La rédaction du PB ne se considère pas comme infaillible et souhaite une multiplication des contributions sur ce terrain, y compris de l'UDB !

Le PB donne encore une fois, par ailleurs, une place importante à l'exception culturelle bretonne. En plus de Pobl Vreizh et des rubriques culturelles habituelles, nous donnons la parole à l'héroïque président de Diwan (André Lavanant) !... Après avoir constaté le renouveau gallois, la vitalité basque, et le non-respect du modeste cahier des charges par "France 3", FR triche.

Enfin, la rubrique de Roger Faligot ne manquera pas de surprendre !

Encore à vous de jouer

Merci aux donateurs d'octobre qui, ajoutés aux autres, facilitent le règlement des factures. Il nous manque en effet des points de vente pour que le PB-PV soit plus présent qu'il ne l'est. Et des abonnés pour consolider les rentrées régulières. Si vous n'êtes pas (encore) abonnés, bienvenue à vous parmi les amis du *Peuple Breton.* Si vous connaissez un marchand de journaux qui accepte de vendre le *Peuple Breton,* avec une marge bénéficiaire correcte, prévenez-nous ! Merci.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 140 F
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

"POBL VREIZH"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Édito

ÉGALITÉ,

Les choses semblent de plus en plus évidentes : la crise économique n'est pas seulement un incident de parcours, mais un événement historique international.

Pour en rester à l'Hexagone aujourd'hui, les progrès de la productivité suffisent pour annuler l'impact positif d'une éventuelle (et toujours retardée) reprise économique sur l'emploi.

Il faudra bien reprendre d'une manière ou d'une autre l'idée d'un partage du travail, dont on parle beaucoup aujourd'hui – sans que pour l'instant les actes prennent une place suffisante. Nous l'avons défendue, par exemple au moment des élections régionales de 92, en faisant un bilan relativement simple :

– ou bien on laisse les inégalités s'accentuer, en provoquant des accumulations de malheurs personnels et de reculs collectifs irréversibles ;

– ou bien, sans rien ignorer des contraintes internationales pesant sur les entreprises, on "met tout sur la table", y compris toutes les formes de coûts du chômage, pour partager le travail afin de limiter autant que possible le nombre de "laissés pour compte", afin d'assainir les relations entre générations et entre les citoyens, afin encore d'avancer vers une société plus juste.

Certains, y compris parmi nos "amis", nous taxaient alors de "manque de réalisme" et nous reprochaient de tenir un discours "tout juste bon pour la CFDT"...

Aujourd'hui, la crise s'accentue, et même la jurassic droite commence à prendre conscience des dégâts. Au-delà des millions de chômeurs et de millions de petits boulots, une proposition croissante (le tiers ? la moitié ?) de ceux qui ont encore du travail vit dans la peur de le perdre. Ce gâchis collectif aboutit à un blocage, non seulement de la consommation, mais de l'économie elle-même. Dans certains salons, on doit commencer à penser qu'un peuple tétanisé n'est pas rentable.

Malheureusement, l'épisode de l'amendement favorable aux trente-deux heures déposé par un député RPR, non soutenu par le gouvernement et "flingué" par Séguin, montre que les possédants et leurs représentants ont encore du chemin à faire. Sans parler de leur niveau d'impréparation : d'après certaines bonnes sources, une question aussi importante n'avait pas donné lieu à une évaluation sérieuse !... Étonnant de la part d'un pouvoir qui veut se donner une image "de responsabilité après les rigolos socialos"...

Et, sur le fond, "L'égalité et la fraternité" devraient pourtant avoir une signification, viscéralement, pour une majorité aussi cocardière.

Ainsi, il faudra que la situation se dégrade encore pour, plus tard, imposer des mesures malheureusement plus rudes pour tous.

Dans cette période transitoire, l'économie bretonne, fragilisée par les reculs de la pêche et de l'agriculture, et sa population, légitimement inquiète, vont encore souffrir !

FRATERNITÉ ?



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DU VENT OU DES RÉALITÉS ?



FINISTÈRE... OU "PÉRIPH" ?

La langue française s'enrichit. Par exemple, pour parler du risque de déclin lié à l'éloignement des zones actives de l'Europe, le document introductif à l'aménagement du territoire (publié par la DATAR) emploie le terme de "FINISTÉRISATION". Le projet de plan breton, plus "discret", parce que plus soucieux des réactions locales, parle de "PÉRIPHÉRICISATION" !

Au-delà des mots, nous voilà au cœur du problème, même si, sur le fond, nous ne sommes évidemment pas d'accord avec l'analyse de gens qui tournent le dos à la mer : le formidable courant commercial maritime qui passe devant Brest nous place théoriquement au centre de l'Europe ! Mais, en tenant compte des faits et des structures en place (liés à des choix politiques à la fois anciens et permanents), cette "finistérisation", à elle seule, justifierait un vrai aménagement du territoire. Les entreprises du Centre Bretagne en savent quelque chose par leurs problèmes de transports !

JURASSIC PASQUA

Pour mille raisons, nous n'attendons pas grand-chose de fameux de l'équipe Balladur-Pasqua. Pour beaucoup de raisons, nous aurions préféré que d'autres, il y a une dizaine d'années, "pensent (et agissent) aménagement" !

Cependant, par réalisme, nous pensons qu'à **chaque débat lancé sur ce terrain,** la Bretagne peut marquer des points !

Il est bien clair que la démarche de Pasqua risque bien d'aller souvent à l'opposé de nos choix, comme l'UDB l'a déjà observé à propos du plan (PB d'octobre), en dénonçant la démarche colbertiste du pouvoir. D'ailleurs, quelle est la part de la volonté réelle d'action ?... Et celle d'un large ratissage du terrain avant les présidentielles pour **le** ou **les** candidats RPR ?

QUELQUES ORIENTATIONS ÉLOQUENTES !

Le document introductif, bien que présenté comme "l'ébauche de l'esquisse" fait apparaître par exemple certains blocages par rapport aux aides européennes, qu'il faut "maîtriser" (p. 15) : "il convient de rester très vigilant sur le rôle croissant des moyens et des règlements européens". "Le risque est d'autant plus grand que nombre de

(Suite p. 6)

DU VENT OU DES RÉALITÉS

(Suite de la page 5)

régions sont aujourd'hui amenées à intervenir directement auprès de Bruxelles pour attirer chez elles le maximum de crédits" !...

On y trouve encore cette perle (p. 18). "Même si personne ne conteste **la nécessité de soutenir** l'Ile-de-France dans le rôle du rayonnement qu'elle joue pour le reste du pays"...

Et encore le très colonial "La France est le seul État membre de la Communauté européenne à exercer pleinement sa souveraineté dans les zones tropicales" (p. 91).

... Une dose de ligne Maginot : "Renforcer l'unité de la nation" (p. 7)... "Il nous faut renforcer sur nos frontières les réseaux des villes de France" (p. 35).

Bravo à l'équipe Pasqua qui évoque la nécessité d'être très accueillants pour les étrangers ! Il s'agit des capitaux, bien sûr. La déclaration des droits du fric, c'est quand ?

QUI FINANCERA ?

Enfin, sur un autre plan, dont on parle peu dans les discours généraux et généreux, les choses méritent d'être éclaircies : qui paiera ? A une époque où les régions augmentent fortement leurs impôts, la question des répartitions État-Régions d'une part, et région fortes-régions faibles d'autre part, n'est guère évoquée autrement que par des allusions pompeuses (doublement !) du genre : la démarche "suppose un programme d'investissements comparable à l'effort national d'après-guerre ou à celui Outre-Rhin en mars 93 pour conforter l'unification des deux Allemagne" (p. 33)... "Aucune reconquête (sic) du territoire ne sera possible sans un effort d'investissement sans précédent"...

On risque bien, une fois de plus, sous couvert de "partenariat large et consensuel" (chanson connue) de voir l'État **imposer ses décisions à lui et le financement par les autres** !

BONNES IDÉES... DANS LE FORMOL !

Par contre, un certain nombre de développements mériteraient une large diffusion. Ne rêvons pas, elle restera limitée : qui lira le document de la DATAR ?... (même chez les décideurs !) :

– l'analyse des **surcoûts** de la dépopulation et de la surconcentration (p. 21 et 22) ;

– la dénonciation de la **"prétendue rationalité** économique qui n'est souvent qu'une logique comptable à court terme" ;

– le rappel de la façade maritime et de ses **"potentialités"** ;

– l'évocation de la **délocalisation** de la santé et de l'éducation ;

– le développement sur **l'explosion** des télécommunications et de ses conséquences fondamentales ;

– la dénonciation du centralisme (p. 47) organisé autour de la **"toile d'araignée"** parisienne ;

D'autres que nous le disent

Yves Morvan note qu'aujourd'hui le territoire prend la forme de "ce paquebot où les passagers de la classe touristes (les régions) ont le sentiment de payer le fioul et l'électricité des passagers de première classe (Paris et l'Ile-de-France)".

D'après Christian Tual (Le Télégramme, 18/09/93).

– la recherche de "territoires bien identifiables", il faut que chaque région **"affirme sa personnalité"**... (p. 57) ;

– l'idée d'une répartition harmonieuse et équitable de "l'intelligence" sur **l'ensemble du territoire"** (p. 58)... de "la matière grise qui constitue notre plus formidable richesse" ;

– la proposition du **freinage** du développement universitaire en Ile-de-France ;

– la dénonciation de la **trop grande concentration de la recherche** (p. 61) ;

– un développement sur "l'apport direct et indirect de la **culture au développement**" ;

– l'idée d'un équilibre pour le transport aérien, avec **"péréquation financière"** entre dessertes à fort et à faible trafic" ;

– l'affirmation que la région "verra précisée et confortée sa vocation en faveur des grandes structures interdépartementales, du **rayonnement international**"... ;

– l'évocation, pour les Conseils régionaux, de la "responsabilité d'élaborer un schéma régional d'aménagement dans des conditions identiques à celles que possède la Collectivité territoriale Corse... ;

– la création d'un **observatoire de l'Aménagement du territoire** ;

– l'amorce d'un "vaste redéploiement du service public accompagné de plans de localisation de chacun des ministères" !

– le début d'une réflexion sur certains mécanismes économiques : coûts du travail, coûts collectifs pour ajuster charges ou impôts aux dépenses réelles que supporte la collectivité en fonction du lieu d'implantation du citoyen !

Voilà un ensemble de propositions ou d'idées intéressantes à divers titres. Il fallait bien cela pour rendre crédible l'amorce d'un débat. Nous nous réjouissons de l'existence du débat. Seules les retombées concrètes nous importent.

J. GUÉGAN

Iffig prépare les présidentielles

Après une large concertation avec lui-même, dans le cadre d'un partenariat pas aussi ouvert que la guerre des chefs, Iffig résume la situation du front : au bal à rac (à racoler les voix bien sûr), ça chira dur.

93 ou 95 ?

Un vif débat oppose Jakez Chirac et Durdur Balladou. L'un annonce que le vrai changement aura lieu en 95, et l'autre qui roule en TGV lui répond que c'est déjà parti en 93.

Iffig, toujours un peu con, sans sus, propose une date acceptable par tous : 94.

D'abord parce que c'est le quatre fois vingtième anniversaire de 14, Screugneugneu !

Ensuite parce que les élections européennes donneront sûrement l'occasion d'un vrai changement : la construction d'une position unique sur l'Europe au sein du RPR.

Politique

LE PLAN ÉTAT-RÉGION... OU

La région laissée en plan par l'État ?

Le PB-PV d'octobre indiquait nos premières réactions sur le projet de plan (voir "des Bretons soumis et divisés" et "l'UDB et la préparation du XI[e] plan : quelques repères").

Nous avions alors affirmé l'insuffisance d'ensemble du plan devant l'accumulation des problèmes bretons.

Depuis, une session du Conseil régional est passée et, selon les apparences, le plan n'a pas donné lieu à des divisions graves... Certains parlent même de "consensus".

On peut se demander si l'aspect "catalogue qui ne mécontente personne" n'a pas pour rôle de créer une apparence d'accord d'ensemble, "la région" n'ayant pas la capacité de déterminer clairement les priorités. Dans ces conditions, c'est évidemment l'Etat qui décidera de manière confortable. La "Région", après quelques parodies de dialogue qui réussissent si bien à Balladur, pourra alors s'incliner. Et payer la part que l'État lui aura imposée.



Néanmoins, la lecture du projet de plan apporte des éléments d'information et de réflexion.

– Une revendication d'une part plus importante de la Bretagne "qui, jusqu'à présent, a peu bénéficié des décisions" dans le mouvement des délocalisations (rappelons que trente mille emplois devraient être concernés pour l'ensemble de l'hexagone, soit un millier d'emplois par département prioritaire si on en déterminait une trentaine !... Schéma envisageable, non ?)

– La volonté de renforcer le réseau des informations venant de Bruxelles en direction des "entreprises, centres de recherche, organismes et établissements de formation, organisations professionnelles et syndicales..;"

– L'affirmation tranquille, mais non dénuée de dimension politique d'une intervention des régions auprès du Conseil (Etat membre) du Parlement européen, de la Commission et dans le cadre du futur comité des régions.

– L'analyse de la fragilité de l'Arc Atlantique, à travers les aides directes que peuvent recevoir les régions portugaises, espagnoles et irlandaises (dans le cadre du fameux "objectif 1") : elles trouvent "ailleurs que dans les actions de coopération de l'Arc Atlantique les subsides européens..."

– Une perle de culture en bas de page 13 : "La spécificité culturelle **reconnue et défendue par tous** a permis de créer une solidarité régionale". C'est comme dans la publicité pour un produit régional, d'il y a quelques années : "Arrête, couillon, tu vas faire pleurer ta mère !"...

– Cette larme délicieuse sur la situation de soumission de la Bretagne : "Toutefois, la décentralisation n'a pas confié, **loin s'en faut,** l'ensemble des leviers aux collectivités territoriales, **la Bretagne comme les autres régions** doit aussi compter avec les autres niveaux de décision et d'action."

Un gros bisou de la patronne à celui qui a écrit cette phrase lourde de regrets non dits, qui ouvre des perspectives certes lointaines mais tellement convergentes et consensuelles. On baigne dans le bonheur. Pas vous ?

– Le rappel de la bonne situation de la Bretagne au plan de la formation. Nous sommes passés en 150 ans "d'une situation extrême de sous-développement scolaire à une situation extrême elle aussi **d'excellence** par comparaison aux autres régions françaises", dit le rapport. Ce qui n'empêche pas une analyse des disparités et des insuffisances.

Remarquable, la nécessité de mettre en avant les travaux de sécurité dans les lycées. Alors que la Région, depuis 1986, consacre en gros un tiers de son budget aux lycées, on n'a pas encore comblé les retards accumulés par l'Etat dans les années (voire dizaines d'années) précédentes ! Il est un peu triste que l'Etat n'ait pas fait un état des lieux ! Dans ces conditions, la région qui ne reçoit de l'Etat qu'une part minime des sommes nécessaires ne peut prendre dans les autres domaines de nouvelles initiatives suffisantes pour faire face aux besoins de la Région (pêche, agriculture, emplois industriels). Elle joue seulement le rôle d'une station de pompage (des impôts) locale en relais de la pompe centrale... qui continue à fonctionner.

La meilleure, c'est que les braves gens sont contents de voir "des retombées concrètes" dans les lycées. Cela se comprend.

Mais à travers ce genre de "transferts de charges", on se prive d'une chance réelle de redynamiser la région. A bas l'autonomie, vivent les cocus contents ?

(Suite p. 8)

LE PLAN ÉTAT-RÉGION

(Suite de la page 7)

– Les indications sur la fragilité d'ensemble de la population bretonne, entre autres, par son vieillissement (très sensible dans certaines zones), et la faiblesse de ses revenus (43,7 % des foyers imposables en Bretagne, 50,9 % dans l'ensemble hexagonal.

Deux points importants retiennent notre attention : les priorités en matière d'aménagement et la culture.

L'affirmation de trois priorités simultanées :

– conforter l'armature urbaine

– redynamiser le monde rural

– affirmer la priorité à l'Ouest

paraît assez contradictoire, dans un plan modeste, et ne se traduit pas dans le texte par des mesures à la hauteur de chacun des objectifs.

Pour les villes de Rennes et Brest "les seules à pouvoir assumer les grandes fonctions métropolitaines que rend nécessaire l'évolution technologique et internationale de l'Economie", ça marche bien. Elles seront amenées à "assumer un rôle d'excellence". Le "renforcement de la fonction capitale de Rennes paraît nécessaire" !...

Brest se voit confortée dans plusieurs domaines (renforcement de l'université, pôle privilégié de recherches sur la mer, culture, santé, transport aérien...).

Heureusement, le consensus nouveau est arrivé. Il va répartir harmonieusement les pôles de médiocrité, structurellement induits, comme disait mon cheval, par la création de pôles d'excellence. Maires des communes modestes, mettez-vous à quatre pattes, vous pourrez bientôt aller brouter dans le Val, chez les valeureux.

Soyons sérieux, et disons que le renforcement des forts nous rend perplexes. On ne peut pas se donner simultanément les trois priorités citées plus haut dans la Bretagne d'aujourd'hui. Seule la première a été soutenue par des propositions réelles.

Le passage sur "redynamiser le monde rural" n'apporte rien de concret et l'ouest breton a droit aux reconversions et aux plans Konver et Leader, guère plus.

Le choix de la priorité pour deux agglomérations ne répond pas à l'attente inquiète de l'ouest breton !

Bourges est-il minoritaire ?

Le président Bourges, dans son édito de mai (voir "Lettre de la Région Bretagne") disait :

A cet égard, il me semble nécessaire de revoir les postulats qui considèrent comme inéluctable, voire indispensable, la concentration de la population dans quelques métropoles "de taille européenne" : le syndrome de la "masse critique" nous conduit certes à dégager des économies d'échelle pour certaines activités économiques, mais aussi à créer des économies sociales qui annulent, voire dépassant, les premières. Il est temps de réagir.

Enfin, pour la culture, rien ne sert de discourir longuement. Il suffit de voir la situation de Diwan et (en décembre) l'article de Yannick Baron sur l'enseignement bilingue, pour faire le tour de la question, pour l'essentiel. Car les propositions du plan sont transparentes. Comme le vide.

INEFFICACE, RÉACTIONNAIRE ET VICIEUX...

Le soi-disant plan quinquennal pour l'emploi

En plus de son inefficacité largement dénoncée par toutes les tendances politiques, le soi-disant plan quinquennal pour l'emploi qui embarque dans l'apprentissage certains jeunes dès 14 ans **(combien de fils de députés RPR suivront une voix si positive ?)** a été élaboré sous la pression du patronat. Il n'a même pas l'objectif de créer des emplois mais d'adapter ceux qui existent.

Il est réactionnaire sur bien des plans :

– déréglementation et remise en cause du droit à la négociation ;

– budgétisation des allocations familiales (40 milliards de francs à la charge de l'État) sans contreparties de la part des entreprises, que ce soit en créations d'emplois ou en formation. **Même l'UDF Millon l'a déploré** ;

– versement par l'État d'une allocation différentielle aux chômeurs qui accepteront un travail moins bien rémunéré que l'allocation chômage. Millon et le RPR Lellouche ont admis que cette mesure aura pour effet de **tirer les salaires vers le bas** ;

– la réouverture des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), les fameuses "classes-poubelle" en sortie de 5e **que les socialistes avaient fermées il y a deux ans**.

Mais il y a aussi une mesure qui intéresse plus particulièrement un parti comme l'UDB, c'est **le transfert aux régions** de la compétence en matière de formation professionnelle, en deux temps :

1. Tout de suite : les actions de formation professionnelle continue des jeunes de moins de 26 ans ;

2. Sur 5 ans : les autres dispositifs de formation (retour à l'emploi, lutte contre l'exclusion professionnelle, etc.).

Sur le principe de la régionalisation l'UDB ne peut pas être hostile. Tant dans les États fédéraux (Allemagne, Belgique) que dans les États fortement régionalisés (Espagne), les régions ont cette compétence. Mais l'UDB condamne très fermement la façon dont la droite s'y prend. Pour deux raisons :

1. **Le transfert financier de l'État aux Régions correspondant à cette nouvelle compétence n'est pas prévu**. Pire, dans le projet de budget 1994, les dotations de l'État aux collectivités locales stagnent (252,7 milliards de F contre 252,6 milliards en 1993)... Or en 1990 déjà, on estimait le coût de la formation professionnelle à 100 milliards de F ainsi répartis : 54 milliards pour l'État, 41 pour les entreprises, 2,7 pour les collectivités locales et 1,5 pour les particuliers. La droite va donc déclencher une explosion de la fiscalité locale.

2. Un amendement de l'Assemblée Nationale a prévu d'obliger les régions à rouvrir des classes préparatoires à l'apprentissage, même là où la majorité régionale s'y opposera (par exemple dans le Nord-Pas-de-Calais géré par une majorité Verts-Ps).

Où est la démocratie ? La droite va contraindre les régions à mettre en œuvre une loi pour laquelle elles n'ont jamais été associées ni même consultées et sans le financement correspondant. La droite voudrait torpiller la régionalisation, elle ne s'y prendrait pas autrement.

Politique

LA MÉMOIRE COURTE

Petit bilan des cadeaux socialistes aux gens "aisés"

Constance

Lorsque le Parti socialiste est arrivé au pouvoir le taux maximum d'impôts sur le revenu était de 60 % ? En 1993 à son départ, le taux maximum applicable sur les revenus de 1992 est quasiment le même. Ceux dont le revenu imposable dépasse 260.000 F par part ne manqueront pas d'apprécier cette constance.

Impôt sur les sociétés en baisse

De 1981 à 1993 l'impôt sur les sociétés est passé de 50 % à 33,33 %. Cette évolution avait pour but de laisser davantage de capitaux dans la caisse des sociétés et d'encourager les investissements. Pour les sociétés en perte ou en léger bénéfice la baisse du taux n'a rien changé à leur situation financière et à leur capacité d'autofinancement. Pour les sociétés largement bénéficiaires c'est une aubaine qui permet d'accumuler des capitaux. C'est d'autant plus appréciable que les plus-values réalisées sur la vente des titres de ces sociétés, fortement favorisées par la baisse de taux d'imposition, sont, soit exonérées s'il s'agit d'une cession de participation inférieure à 25 % du capital d'une société non cotées, soit imposées à un taux maximum à un taux maximum de 18,7 %.

Cadeaux pour les dividendes

Les ménages qui perçoivent des dividendes d'actions ou d'obligations bénéficient d'une exonération de 16.000 F ce qui correspond à la rémunération d'un capital d'environ 150.000 F. La gauche n'a pas osé toucher à cet avantage. Pour le surplus des revenus d'obligations (placement sans grand risque) il est possible de limiter le prélèvement fiscal à 18,7 % (au lieu de 25% en 1981).

L'âge d'or du capital

Ces trois dernières années ont été l'âge d'or des possesseurs de capitaux. En 1992 la rémunération des capitaux placés en SICAV a rapporté 9,5 %. Avec une inflation de 3 % le pouvoir d'achat a augmenté de 6,5 % en un an, ce qui ne s'est pas vu depuis très longtemps même sous un gouvernement de droite. Tant que le montant des cessions des titres de SICAV n'atteignait pas 318.000 F dans l'année la plus-value était exonérée. Au-delà de cette somme l'imposition était limitée à 18,7 %. Ainsi il a été possible de gagner environ 30.000 F sans payer un sou d'impôt. Avec l'exonération relative aux dividendes il a été possible de 46.000 F, en dormant, sans payer d'impôt. Au taux de 60 % le cadeau fiscal était d'environ 27.000 F.

Petit impôt sur la grande fortune

Le Parti socialiste a instauré l'impôt sur les grandes fortunes. Son taux est tel que le ménage qui possède une fortune d'environ 9 millions de francs paie un impôt de 27.000 F qui représente le cadeau fiscal obtenu en plaçant 468.000 F comme il est expliqué ci-dessus. Si la valeur du patrimoine de ce ménage, hors biens professionnels, objets d'art et autres biens exonérés, est de 5,4 millions, l'impôt sur la grande fortune est de 5.200 F soit la somme que paiera un couple dont chaque membre gagne le SMIC. La ponction reste donc supportable.

Une correction a cependant été apportée (moment de faiblesse ?) à une injustice qui consistait à penser qu'un enfant de ménage à haut revenu pouvait coûter plus cher qu'un enfant de ménage à moindre revenu. L'économie d'impôt par enfant à charge a été plafonnée à un montant égal pour tous.

Bilan du bilan

De 1981 à 1993 nous avons assisté à une tendance très nette, et très étonnante de la part d'un gouvernement de "gauche", à imposer davantage le revenu du travail que celui du capital. Certains se demandent encore pourquoi ils ont perdu le pouvoir !



Économique et social

Syndicalisme agricole : La droite imite les Soviets

Par un décret paru le 9 juillet, le gouvernement Balladur a prolongé d'un an le mandat des membres des conseils de direction des offices interprofessionnels. En clair, les offices du lait, des viandes, des fruits et légumes, du vin et des plantes à parfum resteront soumis à la dictature de la FNSEA. Voilà des méthodes que n'auraient pas reniées les anciens maîtres de Moscou. Souvenons-nous qu'aux dernières élections professionnelles, la Confédération Paysanne avait obtenu en France 18,27 % des suffrages (mais elle est majoritaire en Loire-Atlantique et concurrence la FNSEA dans les autres départements bretons).

La droite reste la droite, mais si la démocratie demeure absente du monde agricole, c'est aussi parce que le PS, du temps où il gouvernait, a préféré collaborer avec la FNSEA (syndicat aux origines pétainistes) plutôt que de soutenir le syndicalisme agricole de progrès.

La formation : une priorité ?

L'U.S.

Les syndicats enseignants se plaignent du décalage entre le nombre de postes offerts aux concours et le nombre de postes effectivement pourvus. D'après l'Université Syndicaliste (SNES) du 9/10/93 (supplément), en 5 ans, 20.177 n'ont pas été pourvus !...

Soit un total de deux cents postes environ pour un département "hexagonal" moyen ! Gare à la dégringolade dans les prochaines années, car le nombre de départs en retraite va nettement augmenter. En 92, 760 certifiés avaient 60 ans, mais 3.173 avaient 55 ans.

L'Éducation nationale et la formation en général restent une priorité affirmée. Quelle chance !

Aidez l'UDB, l'État français vous remboursera une partie

L'UDB a mis en place l'organisation financière qui permet, en conformité avec la législation relative à la transparence financière de la vie politique en France, de faire bénéficier d'une réduction d'impôt tous ceux qui lui feront un don.

La déduction fiscale est égale à 40 % du don consenti par un particulier dans la limite de 1,25 % de son revenu imposable. Les dons consentis par les entreprises sont déductibles du bénéfice imposable dans la limite globale de 2 pour mille du chiffre d'affaires TTC. Pour l'appréciation de ces limites, il est tenu compte de la totalité des dons consentis par le contribuable.

Afin de préserver la confidentialité des engagements ou des convictions personnelles des donateurs, le reçu délivré par le mandataire financier de l'UDB, à joindre à la déclaration de revenus, ne mentionnera pas le nom bénéficiaire si le don est égal ou inférieur à 20.000 F.

Pour bénéficier de l'avantage fiscal au titre des revenus de 1993, vous devez adresser, avant le 31 décembre prochain, un chèque à l'ordre de J. Guégan, mandataire financier de l'UDB, BP 203, 56102 An Oriant Cedex.

Crise du porc

D'après "Le Paysan Breton", une étude de la Chambre d'Agriculture du Finistère évalue à 10,18 F le prix de revient du kg de porc. Le prix de vente est passé nettement sous les 7 F.

Cette situation entraîne des drames personnels chez les éleveurs récemment installés particulièrement, et chez ceux qui ont investi lourdement dans l'euphorie des années passées (avant l'été 92).

Si la France ne couvre ses besoins qu'à 93 %, par contre la CEE produit 106 % de sa consommation !

Le "Paysan Breton" du 15/10/93, sous la plume de Pierre Dénès, observe que l'unanimité se fait facilement contre les projets du type Pohlman, "la plupart des syndicalistes ne veulent ni s'engager dans une chasse aux sorcières entre producteurs et établir un classement entre ceux qui seraient plus ou moins responsables de la crise, ni montrer des signes de faiblesse face aux autres bassins de production européenne concurrents".

Comment éviter l'hécatombe à court terme ? Comment résoudre le problème à long terme sans bousculer les règles du libéralisme sauvage ?

Après avoir constaté les limites de la consommation, le monde paysan aura-t-il la capacité de définir collectivement une solution, en relation avec les consommateurs et les pouvoirs publics ?

Rappel "instructif"

pour ceux qui restent attentifs au bien public

Les rémunérations annexes des ingénieurs et, dans une moindre mesure, des personnels de DDA (et de DDE) représentent une part importante de leur salaire. Ces honoraires sont calculés selon un barème dégressif :

4 % pour les travaux d'un montant inférieur à 20.000 F.

3 % pour ceux se situant entre 20.000 F et 200.000 F.

2 % entre 200.000 F et 1 million.

1 % pour les travaux supérieurs à 1 million.

Cependant pour les travaux de réfection de cours d'eau, les DDA appliquent une grille sensiblement plus élevée :

4 % pour les travaux inférieurs à 40.000 F.

3 % de 40.000 à 400.000 F.

2 % de 400.000 à 4 millions.

1 % au-delà de 4 millions de F.

Toute démagogie mise à part (il faut un salaire correct pour les gens compétents...), on peut se demander si ce système a toujours les meilleurs effets sur le "volume" des travaux, leur organisation, etc...

Culture et Politique

LE GALLOIS RETROUVE UNE NOUVELLE JEUNESSE

Le recensement de 1991 a confirmé le renouveau de la langue galloise. Certes le nombre de gallophones a connu une petite diminution en dix ans, le chiffre passant de 503.549 en 1981 à 496.530 en 1991. Mais cette légère régression ne doit pas cacher l'information essentielle : une croissance massive chez les jeunes. Dans la tranche d'âge de 3 à 15 ans le pourcentage à même de parler le gallois est passé de 18 % à 25 % en une décennie ! (1).

Alors, le Pays de Galles serait-il miraculé ? Pas du tout, cette performance dans un monde menacé par l'uniformisation est le résultat d'une politique linguistique solide, celle-là même qui manque tant à la Bretagne. En dépit de l'absence d'institutions galloises autonomes (le Pays de Galles est administré par un secrétaire d'État) et malgré la présence ininterrompue des conservateurs au pouvoir à Londres depuis 1979, durant cette période il y a eu une augmentation constante des fonds consacrés aux activités en langue galloise (éducation, culture et S4C, la chaîne de télévision en gallois). Aujourd'hui 25 % des élèves des écoles primaires reçoivent leur enseignement sur une base bilingue (à comparer au 0,3 % en Bretagne). En dehors même des écoles bilingues le gallois est devenu une matière obligatoire dans la plupart des autres écoles aux niveaux primaire et secondaire.

A Cardiff, l'optimisme est de mise. Les experts s'accordent pour penser qu'il y aura un revirement dans le nombre réel de gallophones d'ici la fin du siècle.

La réussite des Gallois est instructive à plus d'un titre. Le pouvoir londonien a dû lâcher du lest sous la pression du Mouvement gallois, culturel mais aussi politique. Le Parti national gallois (Plaid Cymru) ne s'est jamais aussi bien porté avec quatre députés à Westminster et une progression continue dans les assemblées locales. Il est clair que l'immobilisme des forces politiques traditionnelles à Paris mais aussi au Conseil régional de Bretagne est la traduction d'un rapport de forces défavorable à l'Emsav.

(1) Source : "Contact bulletin", bulletin du Bureau européen pour les langues moins répandues, automne 1993.

Le basque sur les routes

Que ce soit au Nord, où le Pays Basque ne bénéficie d'aucun statut particulier, ou au Sud sous le gouvernement d'Euskadi ou encore en Navarre qui dispose de pouvoirs plus ou moins grands, le basque se montre de plus en plus sur les routes.

Au Sud, la signalisation est généralement toute en basque au niveau des communes et des routes. Sur les autoroutes elle est au minimum bilingue. En Navarre le bilinguisme routier a fait aussi d'énormes progrès et l'on observe que tout ce qui est neuf se fait en prenant en compte la langue du pays. Ce bilinguisme ne concerne pas seulement la route mais aussi les documents touristiques par exemple, même dans les zones où la langue n'est que très peu présente.

Au Nord, l'observation de ces progrès ne manque pas d'intérêt. Dans les villes comme Saint-Jean-de-Luz ou les villages comme Ascain, toute la signalisation est désormais bilingue, mais avec le plus souvent le basque en tête et le français ensuite. Cela ne concerne pas seulement les indications routières, mais aussi tout ce qui dépend des communes (poubelles par exemple). C'est également le cas pour la signalisation départementale.

Par contre sur l'autoroute qui relie la France à l'Espagne, on observe que les villes basques du Sud où le basque a un statut officiel, sont indiquées en basque et en français, alors que dans l'autre sens de la même autoroute, seul le français est utilisé...

Y. Baron



France 3 ne respecte pas le cahier des charges

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel vient de publier le bilan de France 3 pour l'année 1992. Au chapitre des obligations de service public le CSA constate : "La société France 3 ne tient pas compte des observations qu'il formule à propos du non-respect de certaines obligations de service public". Et le CSA de citer les "émissions en langues régionales".

En effet entre 1991 et 1992 le CSA relève que le nombre d'heures de diffusion en langues régionales a chuté de 422 à 304, soit un effondrement de 27 % ! Le total se répartit ainsi : 52 h pour la langue bretonne, 28 h pour la langue basque, 34 h pour la langue occitane et catalane, 59 h pour la langue alsacienne et 131 h pour les langues provençale et corse (bizarrement regroupées).

On notera avec intérêt que le nombre d'heures royalement consenti par F3 semble en rapport, certes, avec la dimension du territoire couvert mais surtout avec l'intensité de la revendication politique et culturelle chez les populations concernées. Comment expliquer sinon la prime dont bénéficient les Corses ?

La fin du règne du PS à Paris aura donc coïncidé avec un manquement flagrant de F3 à son cahier des charges, dont l'article 20 dit que "la société contribue à l'expression des principales langues régionales parlées sur le territoire métropolitain".

Enseignement

"L'EXCEPTION CULTURELLE" : DIWAN ! Interview du président

P.B. : Comment as-tu ressenti la nouvelle de la mise en redressement judiciaire de Diwan ?

A. Lavanant : C'est avec surprise que l'on a appris cette décision-là. Il me semblait avoir démontré que Diwan avait fait beaucoup d'efforts : 1. concertation avec les salariés ; 2. campagne de fond ; 3. relations avec les collectivités. Certaines de ces relations permettaient d'imaginer l'élaboration d'un plan. L'URSSAF du Nord-Finistère semblait favorable à lever la pression. Donc surprise.

P.B. : Quelle fut l'attitude de la Région ?

A. Lavanant : Pour les collectivités territoriales concernées par le dossier, il y a les 5 départements plus la Région. C'est vrai que les relations sont difficiles avec la Région. Difficiles, par le fait qu'un accord avait été conclu en 1990, en initiative du président du Conseil régional, Bourges. Pour lui, il avait la certitude en 1990 que la solution apportée était définitive. C'est une des raisons importantes qui le conduisent à avoir une position figée, négative.

Bourges n'a qu'une perception partielle du projet de Diwan. Il semble admettre l'intérêt de la maternelle et de l'école primaire en breton, mais ne comprend pas le collège et le lycée.

P.B. : Comment expliques-tu l'attitude de Bourges ?

A. Lavanant : Il n'a pas saisi les objectifs réels de Diwan qui est de construire un enseignement bilingue de la maternelle à l'université en faisant en sorte que les gens vivent tout un cursus scolaire pendant leur petite enfance, enfance, adolescence en langue bretonne. Pour lui, il voit, je crois, davantage une forte sensibilisation à des enfants, mais qui s'arrêterait en fin de primaire. Ceci est tout à fait inutile.

P.B. : Sait-il que la Bretagne occidentale existe ?

Lavanant : Je ne sais pas. Quand on vit en Haute-Bretagne, il y a une sensibilité qui échappe alors qu'en Basse-Bretagne le breton reste encore vivant, présent.

P.B. : Qu'allez-vous faire ?

A. Lavanant : Nous sommes toujours demandeurs de collaboration et d'échanges. Nous demandons à la Région de prendre ses responsabilités : car dans la situation que connaît Diwan on peut situer plusieurs niveaux de responsabilités.

1. Au niveau de Diwan. Diwan gère un système d'enseignement, fait des choix (des choix qui n'ont jamais été faits ni par les responsables politiques ou éducatifs, ni par les gouvernements). Donc dans ce sens tous les choix faits par Diwan sont des choix d'intérêt général pour la Bretagne.

A partir du moment où ce sont des choix pour la Bretagne, il me semble naturel que les élus bretons, et en tête le Conseil régional, soient les moteurs d'une initiative qui reste le fait d'une association "Loi 1901". D'autre part, malgré les difficultés relationnelles que nous pouvons avoir, nous pensons que la Région, le Conseil régional a un devoir de répondre à ces besoins exprimés par un certain nombre de familles en Bretagne. On ne peut pas se dire président du Conseil régional, on ne peut pas se dire conseiller régional si on choisit de faire l'impasse sur le caractère qui donne son identité à la Bretagne, la langue bretonne. Si des priorités doivent être retenues, elles doivent bénéficier avant tout à l'enseignement et aux jeunes dans les écoles.

P.B. : Quelle est l'attitude des Conseils généraux ?

A. Lavanant : Quatre Conseils généraux se sont engagés, oralement, à travers leurs responsables sur un accord de principe pour prendre en charge une partie de la dette. Pour le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, c'est le silence radio complet. Le président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, ministre de la Justice, oublie qu'il y a une part de justice dans les choix qu'il devrait faire...

P.B. : Et l'attitude des URSSAF ?

A. Lavanant : On a très peu de propositions. Lorsqu'un plan de redressement sera prêt, il sera présenté à l'administrateur qui représente les créanciers. Les créanciers sont dans l'attente de propositions sur le niveau de leurs créances.

P.B. : Parle-nous du comportement des instituteurs de Loire-Atlantique ?

A. Lavanant : A travers le vice-président Landrein, il semble que le Conseil général de Loire-Atlantique soit prêt à reprendre la répartition qui avait prévalu en 1990. Ils demandent des garanties sérieuses d'équilibre budgétaire, tous sont dans l'attente de voir le Conseil régional de Bretagne prendre position pour se mettre à statuer définitivement.

P.B. : Quelle décision allez-vous prendre ?

A. Lavanant : Il y a un acteur primordial, le ministère, parce qu'en fonction d'un nouvel accord que nous attendons avec le ministère, nous pouvons offrir ou non la garantie d'un équilibre budgétaire sérieux pour les ans qui viennent. Mais des aspects très importants restent à négocier avec le ministère concernant le développement de Diwan, la formation initiale des maîtres, l'évolution de la grille. Aujourd'hui, Diwan a donné un accord de principe pour négocier dans le cadre de la loi Debré, seul cadre qui nous a été proposé par le ministre et donc il nous reste à voir le résultat de ces négociations. Des rendez-vous sont proposés avec le ministère et lorsque toutes les modalités auront été discutées, Diwan sera en mesure de décider du statut qui lui convient.

P.B. : Il n'y a pas eu de choix de statut de fait ?

A. Lavanant : Depuis les années que nous avons des relations avec le ministère, nous avons toujours fait avec les propositions des ministères en place, car nous n'avons jamais été en position de négocier réellement en raison de nos moyens. Dans ce domaine-là, seuls les riches peuvent attendre. Ce que l'on peut espérer, c'est de trouver suffisamment d'intelligence chez les élus bretons, où chez les élus en Bretagne pour le comprendre. Il faudrait aussi que l'enseignement public soit rénové. La législation ne permet pas d'intégrer des écoles comme Diwan sans prendre le risque qu'il perde son efficacité et sa spécificité. Il faudrait pour faire disparaître ce risque-là, modifier la loi. Tant que la loi est ce qu'elle est, il est difficile d'imaginer une intégration.

Il y aurait un cadre, expérimental, notamment à développer dans un esprit ou une réalité de décentralisation, c'est en créant la gestion d'un réseau d'écoles comme Diwan, dans un organisme qui pouvait ressembler à un Établissement public régional.

Il faut revenir aux objectifs fondamentaux de Diwan pour retrouver une certaine sécurité par rapport à des choix qui prennent une dimension idéologique pour trop de personnes. Diwan est là pour scolariser des enfants dans un système éducatif breton en Bretagne, pour le plus grand bénéfice des enfants, de leur famille et de la Bretagne. Il ne faut pas l'oublier.

P.B. : Quelles actions à court terme sont prévues ?

A. Lavanant : 1. Il faut élaborer un plan de redressement avec l'assistance de l'administration judiciaire. Pour le faire réussir, il faut renouer les contacts avec les collectivités et dans ces collectivités arriver à convaincre le Conseil régional pour aboutir le plus rapidement possible à un accord négocié avec le ministère.

2. Mobilisation des familles et des anciens de Diwan, des amis de la langue et de la culture bretonne, et de tous ceux qui ont un esprit suffisamment ouvert pour comprendre les enjeux. Aujourd'hui, les salariés de Diwan sont, à juste titre, les moteurs de cette mobilisation parce qu'ils ont un emploi à préserver, parce qu'ils sont les mieux placés pour se rendre compte qu'ils ont un outil pédagogique à préserver (savoir-faire, expérience unique et irremplaçable).

P.B. : Comment vois-tu l'avenir ?

A. Lavanant : Cette mobilisation va se traduire par une manifestation le 23 octobre à Rennes et, le 4 décembre, par un grand meeting à caractère festif et informatif. Je suis persuadé que cette situation de redressement judiciaire est une étape au même titre que les autres étapes que nous avons connues. A nous de trouver les bonnes réponses dans un comportement nouveau et différent. On doit rechercher toute l'argumentation nécessaire pour convaincre les bastions réticents à nos pratiques. Il y a dans la population beaucoup de sympathie mais aussi de l'incompréhension, un sentiment de fierté grandissant face aux efforts faits pour maintenir, préserver la langue bretonne et aussi un étonnement de voir que l'école peut se faire en breton. Toutes les contributions sont positives et favorables au débat.

Propos recueillis par Hervé PERSON

Enezenn an eñvor

gant Fañch Treger
Eus Berc'hed da (G) Cill Dara war roudoù Brigit ha meur a hini all

Trizekvet rann : Follentez Suibhne

D'ar lun 29 a viz Gouere

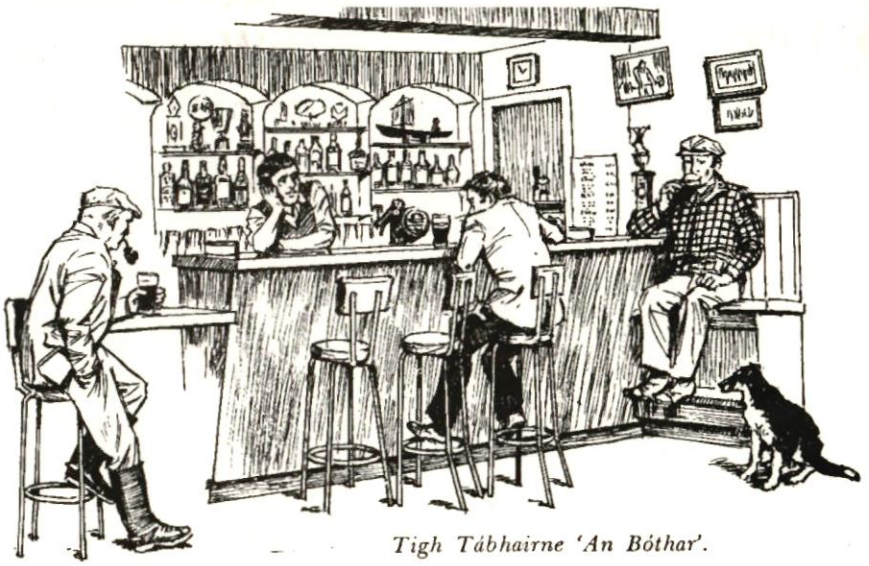
Kaer eo an amzer hisiv beure ha tomm an heol. Amzer da lakaat an dilhad-gwele hag ar matarasennoù da sec'hañ. Da c'hortoz an heol d'ober e labour e skrivañ ur rummad all a gartennoù-post evid an dud am boa ankounac'haet en dro gentañ.

Ur wech paket merenn ganeomp ha dastumet an dilhat-gwele sec'het e kemeromp hent ar menezioù hag al loc'hioù. Hiziv, avat, e vez gwelet mat ar vro betek an dremmwel. N'eo ket evel disadorn, eürusamant.

E Leenane, ur gêriadenn war ribl aber Killary e chomomp a-sav ur pennad da welet mirdi ar C'honamara, un ekomirdi a-c'hizh kozh un tammig e sal vras un ostaleri. C'hwez al loued a zo ebarzh ha n'eo ket tomm tamm ebet. Evel en ekomirdioù all ez eus bep seurt traoù o tegas da soñj eus ar vuhez bemdeziek er vro, gwechall ha zoken hiziv : arrebeuri, binvioù, paneroù, c'hoarielloù, dilhad kozh... en o zouez palioù da droc'hañ taouarc'h, kammelloù "hurling", kadorioù mod kozh ar vro anvet "tuam" e gouezeleg, botoù-ler kroc'hen buoc'h Inizi Aran anvet "pamputa" ha dreist-holl un alambig evit ober "poitheen". Sachet eo ma evezh gant hemañ e-pad ur pennadig rak traoù a seurt-mañ eo diaes a-walc'h gwelet anezhe e-diavez eus ar mirdioù pa ne vezer ket eus ar vro.

Eus Leemane e tapomp da gentañ hent Wesport, ha goude war an tu-dehou un hent bihan a dreuz menezioù Partry hag a gas ac'hanomp betek Tourmakeady. N'emañ ket an hent-mañ war hor c'hartenn daoust dezhi da vezañ unan vat. A-drugarez da-se, moarvat, n'eus kazimant oto ebet war an hent-mañ a dreuz ur vro gaer meurbet leun a stêrioù-froud o redek war tosennoù glas-sklaer hag, aman hag ac'hont, kêriadennoù bihan gant tiez soul, bep a vern mouded en o c'hichen.

Eus Tourmakeady ec'h hedomp al loc'h Mask, baradoz ar besketaerien



Tigh Tábhairne 'An Bóthar'.

(met ne gavan ket amzer da besketa) betek Cong ha meur a wech a chomomp a-sav da luc'hskeudenniñ trape-dra, ken kaer ma eo ar vro.

Goude un droiad e Cong e-lec'h ma tremenas Oscar Wilde e vugaleaj hag e-lec'h ma voe filmet "An den sioul" gant John Ford e treuzomp ar stec'henn-douar a gaver etre an daou loc'h hag e heuliomp al loc'h Corrib betek Galway.

Koan diwezhat a zo ganeomp hisiv met ne vern, un devezh dispar hon eus bet hag eürusamant hon eus graet hor mad dioutañ rak emañ an arnev o tont warnomp.

D'ar meurzh 30 a viz Gouere

Luc'hed ha kurunoù a zo bet e-pad an noz met ne oa ket re greñv trouz boulloù ar c'hoarierien war alezioù lufr an oabl.

Diouzh ar beure e yeomp d'ober un tamm tro da (C'H) Galway. Mont a ran adarre da di Kelly, marc'hadour levrioù "High Street". Emaon o klask levrioù diwar-benn "Buile Suibhne", follentez Suibhne. Abaoe pell'zo on dedennet gant an oberenn-se eus lennegezh kozh Iwerzhon. Plijout a ra din ar rouebarzh-se eo gwelloc'h gantañ kaerder an natur ha kan an evned eget son kloc'h Sant Ronan o c'hervel da ofisoù ar mintin. Ne blij tamm ebet da Suibhne gwelout hemañ o sevel e vanati war e zouaroù hag a-benn ar fin e taol levrsalmoù ar sant en ul lenn. Gant ur c'hidour e vo degaset al levr-mañ en-dro da Ronan ; ar pezh ne viro ket outañ teurel e vallozh war Suibhne ha lakaat enezhañ da goll e skiant vat.

Stourm Suibhne a enep d'ur galloud nevez ha rust o trec'hañ warnañ, e garantez evit ar gwez, ar bleunioù, an evned hag ar frankiz a zo tomm d'am c'halon.

Bez ez eus anezhañ ur seurt penitiour lik, un ermit kentoc'h peogwir n'en deus Suibhne na lec'h na c'hoant d'ober pinijenn evel ar gristenien. Kanañ kaerder ar bed eo e breder. Klevit anezhañ o komz eus e neved :

"E glenn Bolcain emaon o chom
Eno am eus graet va annez.
Zoken ma c'helljen kantreal, digenvez
War menezioù ar bed holl
E kavfent gwelloc'h chom en ul lochig
E Glenn Bolcain.
Abalamour d'ar stivelloù dour sklaer,
D'an avel c'hlan ha feulz,
D'ar beler glas,
D'ar gwez kaer gwisket gant iliav,
D'an haleg lintrus ha d'an ivin teñval,
Ha dreist pep tra,

Abalamour d'ar bezv o vouskanañ en aezhenn..."

A-greiz m'emaon evel-se o furchal etouez al levrioù e teu un den yaouank da c'houlenn diganin e brezhoneg hag eñ ez on dedennet gant ar gouezeleg. Souezhet a-walc'h, dreist-holl abalamour e oar ma anv e toullañ kaoz gantañ kement hag ober anaoudegezh.

Genidik eus Bro Iwerzhon, bet lenner en ur skol Veur e Breizh, dimezet gant ur Vreizhadez en deus desket ha desket mat brezhoneg. Ha setu bremañ emañ o reiñ alioù din er yezh-se, va yezh, evit dibab levrioù en he hini dezhañ.

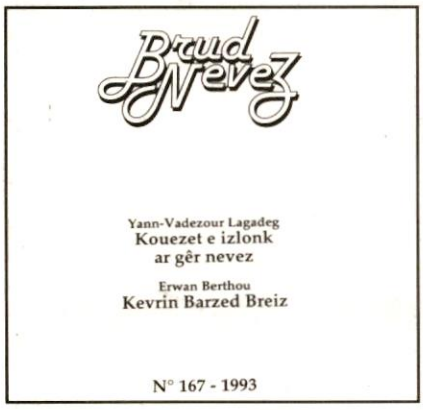
Na pegen bihan eo ar bed keltiek !

Goude merenn e yeomp d'ober ur valeadenn war aodoù ar C'honamara betek Carna, un digarez evit ober luc'hskeudennoù ouzhpenn a-raok huitaat ar c'horn-bro.

D'an abardaez-noz en em gavomp penn-ouzh-penn en dachen-gampiñ gant Tregeriz eus Peurid ar Roc'h nevez degouezhet e An Spidéal. Mont a reomp asambles gante d'ar "pub". Un nozvezh laouen evit hon norvezh ziwezhañ er C'honamara.

(Da vezañ kendalc'het)

Lennadenn
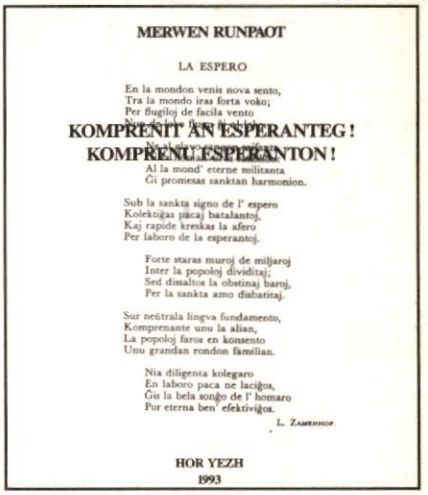


Komprenit an Esperanteg !

gant Merwen Runpaot

Dedennet e oa bet dija Roparz Hemon gant an Esperanteg ; traoùigoù a oa bet moulet gant *Gwalarn* e yezh-se. Er bloavezh 1978 e oa bet kinniget gant *Hor Yezh* tri levrig, *"Deskomp Esperanteg"*, savet gant Erwan ar Menga. I. Yezhadur Esperantek. II. Geriadur Esperantek-brezhonek. III. Geriadur brezhonek-esperantek. Evel-se e oa tu da zeskiñ Esperanteg *dre* ar brezhoneg.

Bremañ e vo kavet, embannet ivez *Hor Yezh* ul leor tev awalc'h, moulet brav, "Komprenit an esperanteg ! Komprenu esperanton !". Savet eo bet gant


MERWEN RUNPAOT

LA ESPERO

En la mondon venis nova sento,
Tra la mondo iras forta voko;
Per flugiloj de facila vento
[illegible]

KOMPRENIT AN ESPERANTEG !
KOMPRENU ESPERANTON !

Al la mond' eterne militanta
Gi promesas sanktan harmonion.

Sub la sankta signo de l' espero
Kolektiĝas pacaj batalantoj,
Kaj rapide kreskas la afero
Per laboro de la esperantoj.

Forte staras muroj de miljaroj
Inter la popoloj dividitaj;
Sed dinsaltos la obstinaj baroj,
Per la sankta amo disbatitaj.

Sur neŭtrala lingva fundamento,
Komprenante unu la alian,
La popoloj faros en konsento
Unu grandan rondon familian.

Nia diligenta kolegaro
En laboro paca ne laciĝos,
Gia la bela sonĝo de l' homaro
Por eterna ben' efektiviĝos.

L. Zamenhof.

HOR YEZH
1993

Merwen Runpaot. Ur raklavar a zo bet skrivet gant Per Denez.

Kregiñ a ra al labour gant ur *Rakkentel* : ar 16 reolenn roet gant Zamenof, krouer ar yezh (1887), "Fundamenta gramatiko", da lavarout eo, *"Yezhadur diazez"*. Da c'houde e vo kavet ugent *"Kentel"* hag evel-se e vo desket ganeoc'h ar peb brasañ eus ar yezh etrevroadel : yezhadur, gerioù, ijin ar yezh... (Gwelloc'h, memes tra, prenañ ur geriadurig bennak, da heul).

Desket am boa Esperanto pa oa yaouank, araok ar brezel. Lizerek on bet da c'houde war an tachad-se. 1987, echu ganin amzer al labour, kantved deiz-ha-bloaz an Esperanteg, ivez, e oa deut c'hoant ennon adkregiñ gant ar yezh-se. Hag an taol-mañ sikouret gant levrioù Ar Menga.

Diaes e gavan pa vez bodet kelted, klevet anezho o komz e yezh an "Estren", (saozneg pe galleg !), Pegen plijusoc'h e vefe komz Esperanteg, ar yezh etrevroadel, nemet e vefemp barrek da gomz kenetrezomp en ur yezh geltiek bennak, (klevet e vez, a-wechoù, tud Iwerzhon, Bro-Gembre pe Kernev-Veur o vrezhonegañ !)

Deskiñ Esperanteg a vo bremañ aesoc'h ha plijusoc'h gant labour Merwen Runpaot :

"Spi am eus da vihanañ e c'hello va levr bezañ talvoudus d'ar re a venno kaout, dre ar brezhoneg, un anaoudegezh sirius eus "Petra eo an Esperanteg ?"

Ha da heul c'hoant da esperantegañ.

Glaoda MILLOUR

Komprenit Esperanteg ! gant Merwen Runpaot. 208 p. 90 lur. *Hor Yezh*, I Plasenn Charles-Peguy, 29260 Lesneven + 10 % mizoù-kas. Levrig Ar Menga : un nebeud rummadoù a chom da werzhañ. Ar rummad : 35 Lur.

Brud Nevez

Niverenn 167. Miz Eost-miz Gwengolo 1993

Goude ar vakañsoù eo bet adkavet gant plijadur skouerenn nevez *Brud Nevez*. Evel boaz e vo kavet enni a bep seurt da lenn. Da gentañ un danevell nevez, skrivet gant Yann Vadezour Lagadec, *"Kouezet e izlonk ar gêr nevez"*. Un istor frommus, un istor e Pariz. Met gant tud gouezet gwallizel.

Pa oa aet kuit Jopig war-zu Pariz, e oa bet laret dezhañ gant e amezeg, deut ha ambroug anzhañ d'ar gar : *"Kenavo ho chañs vad dit, Jopig. En hañv da zond e teui da ziskouez da oto nevez deom"*. Met n'oa ket bet a oto nevez.

Deut Jopig, kouezed izel, da gejañ gant Mouloud, un Aljerian. Un den diaes e istor. E dad a oa bet o vrezeliañ gant ar Fransizien e 39/45. *"Ur soudard kaloneg oa bet, doujet kenañ d'ar Frañs"*. Ur bañsion en doa bet. Pa oa tarzet ar brezel en Aljeria er bloavez 54, ar mab henañ, studier en Aljer, a oa aet gant an FLN. Fuloret ant tad. Hag aet Mouloud... gant ar Fransizien, un Harki ! Ha bremañ gwelet fall gant e genvroiz, zoken e Pariz. Ha kouezet gwall-izel ivez.

Prest e oa Jopig da vont endro e Breizh. Met savet en tren, e kem e soñj, hag e chom e Pariz :

"An devez hirio eun den truilleg n'eus ket ezomm outañ. Hag a-hont e vezin va-unan e-leh amañ emaon daou bremañ da'n em harpa".

Ul lodenn eus an niverenn a zo leuniet gant *"Kevrin Barzed Breiz"*, bet skrivet gant an Drouiz-Meur Kaledvoulc'h, (Erwan Berthou) hag embannet e 1912. Ul levrig e oa diwar-benn ar Werzoniezh, "Reizadur ar Werzoniez vrezoneg". Ur pennad kentelius evit ar re a blij dezho ar varzhoniezh, pe kentoc'h ar Werzoniezh. Adkavet e vo ivez spered an amzer-se :

"N'eo ket a-walh sevel gwerziou ha rimadellou evid beza eur barz. Red eo kaoud eun emskiant keltieg ha beza bleniet gand spered ar ouenn. Kement-mañ a zo bet diskleriet berr-haberr gand Yann ar Fustek (Lemenik) : Eur Barz, emezañ, a zo eur Helt, emskianteg ha galvet".

Gwelloc'h e vije bet, war va soñj-me derc'hel d'ar skritur implijet gant an oberour. An Istor eo !

Adkavet e vo ivez *Ar bara loued*, eñvorennoù Joseb Moal : lakaet e brezhoneg gant Loeiz Conq ha Paotr Jeg. Hag ivez (brezhoneg gant Yves Miossec) skrid Yves Le Gallo, bet embannet gant Arthaud. Notennoù, an taolmañ, diwar-benn ar Poher ha tro-wardro.

Evel boaz, ur pennad diwar-benn *"Al leoriou"*, unan savet gant Charlez Ar Gall, hag unan all gant A. Keravel.

Gant ar memes stourmer, leal bepred, A. Keravel, keleier diwar-benn kelennadurez ar yezhoù-rannvro pe yezhoù ar Minorelezhioù. Spi ha dispi...

Evit echuiñ *"A beb seurt"*, notennoù ha keleier berr.

Peb hini a gavo en niverenn-se un dra bennak hervez e c'hoant, un dra bennak a blijo dezhañ.

G.M.

Brud Nevez, 10 niverenn. 130 Lur. 6. Ru Beaumarchais, 29200 Brest.

Mesk-ha-mesk

Kartennou bloavezh mat !

Tostaat a ra fin ar bloavezh ha mare an hetoù eta !

Ar blijadur he deus Skol Diwan Brest da ginnig deoc'h kartennoù bloavezh mat eus ar re gaerañ !

Warno e kavoc'h 4 dourlivadur bravdispar, livet gant Jacques Philippot evit reiñ ur skeudenn eus barzhonegoù Anjela Duval, ken brav all !

Da heul e tizolooc'h ur follenn distag gant an hetoù hag ar barzhonegoù a orin troet e galleg. Pevar golo-lizher a gavoc'h ivez.

Gwerzhet e vez a pakad peder gartenn da 25 Lur + 15 % a frejoù kas. Digoust eo ar frejoù kas ma prenit 4 pakad !

Gellout a reoc'h prenañ anezho en ur bellgomz da Philippe Gueganton, 98.03.23.22 pe en ur skrivañ dezhañ da 6 straed Sant Nazer, 29200 Brest.

Kemennadenn

Evit an eil gwech aozet gouel ar c'hoariva e Brest e miz Du o tont. Teir abadenn a vo kinniget d'an dud :

– **d'ar gwener 26 a viz Du** da 8 e 30 e vo c'hoariet "Puñs ar sent", ur pezh-c'hoari bet skrivet gant Synge, gant Strollad Plougin.

– **d'ar sadorn 27 a viz Du** da 8 e 30 e vo c'hoariet daou bezh-c'hoari bet skrivet gant O'Casey "Poent mont da gousket" ha "Nanny zo'vont kuit" gant Ar Vro Bagan.

– **d'ar sul 28 a viz Du** da 4 eur e vo c'hoariet evit ar wech diwezhañ "Benn warc'hoazh e vo deiz c'hoazh" bet savet gant G. Kergourlay, gant Teatr Penn ar Bed.

An holl abadennoù a vo aozet e sal ar Stella e bourg Lambezelleg e Brest.

Skol gleuziad er goañv 1993-94

Muioh-mui a dud a zo e Breiz hag a gompren pebez fazi eo bet pilad kemend-all a gleuziou abaoe mareou kreiz ar hantved-mañ : koll douar a vez greet pa vez glao braz, yennoh e vez d'an trevadou a zo nebeutoh a houdor dezo, kalz divalooh eo ar parreziou raklet diouto kement kleuz ha kement garz. Muioh mui a dud a zoñj eo eun dra vad, eo red, chom heb pilad kleuziou ken, evid meur a abeg.

Nevesoh eo gwelet tud a gompren n'eo ket a-walh hirvoudi d'an distruj a zo greet. Ar pez a oa greet dre dud, a zo bet dizgreet gand tud all, ha mikanikou, hag a heller ober forz peur gand tud all c'hoaz, ha gand mikanikou all. Anad deoh, ar hleuziou a reer bremañ, hag ar reer, n'int greet na ker niveruz, nag er memez lehiou, nag er memez mod hag ar re gwechall.

Er goañv 1993-94, e kinnig Mikael deski kleuziad d'an neb a garo. Kleuziad a hiz koz, gand douar ha mouded. Med eun diazez red eo da gompren petra 'heller ober, ha petra ne dalvez ket ar boan ober, gand mikanikou.

Mikael Madeg e-neus greet e-unan-penn tremen 250 metr a gleuziou douar. Eun enklask en-eus greet e Leon diwar-benn an doareou gwechall d'ober kleuziou, hag embannet eo bet gantañ, e 1992, al leor kenta diwar-benn ar hleuziou. Kaset e-neus endro skipaillou kleuziad braz a dud, evel e Plouedern (kerzu 1992). Kemeret e-neus perz er film diwar-benn ar hleuziou ema ACAV Sant Cadou oh echui. Ha deski kleuziad da veur a zen e-neus greet dija. Gwelet ive niv. 50 ArMen.

Heb lakaad den ebed da baea seurt e tesko kleuziad d'an neb a zeuio, gand ma roio an dud-se en eskemm eun hanter deveziad euz o amzer, da gas war raog, asamblez gantañ, eur hleuz nevez a 120 metr e Kêredol, Sant Tounan, harp e Landerne.

Ar skol gleuziad a loho da Galagoañv 1993 hag a echuo... pa vo echu ar hleuz. Greet e vo beb merher goude lein, dreist-oll evid an dud a zeuio war o labour (studierien skoliou labourdouar, kantonierien, renerien labouriou...), ha beb sul goude lein. Nemed ha glao braz a vefe, peotramant skorn, ha neuze e-pad vakañsou Nedeleg, e hello forz piou dond. Dao beza gwisket evid labourad er-mêz, ha kas eun ostill (pal pe forh-palad). Tro div eur goude lein e krogo. Evid beza surroh, pellgomz d'an 98.20.32.20, kentoh en abardaez.



(D.R.)

50vet deiz ha bloaz

D'ar Sul 12 a viz Kerzu 1943 e voe drouklazhet e Skrigneg an aotrou Yann-Vari Perrot ha d'an 13 ez eas d'an anaon. Drouklazhet e voe abalamour d'e feiz ha d'e garantez evit Breizh, barnet ma oa bet d'ar marv dre ma oa arouez vev an holl emsaverien dibleg.

Evit lidañ 50vet deiz-ha-bloaz marv skrijus ar merzher brezhon e pad Unvaniezh Koad-Kev an holl Vretoned d'en em gavout d'ar Sul 12 a viz Kerzu e Skrigneg, da 11 eur dirak ar groaz ruz e-lec'h ma voe tizhet gant tenn ar marv ha da 3 eur (goude kreisteiz) e-tal chapel Koad-Kev e-lec'h ma voe beziet. Enoret e vo ivez war un dro an holl Vretoned marvet evit ar vro.



Tro Breizh

Encore 1.083 suppressions d'emploi à Citroën : L'Ille-et-Vilaine en état de choc

Après les 428 suppressions d'emplois de maîtrise du mois de février, les licenciements annoncés par Citroën le 15 octobre jettent une lumière crue sur le Plan quinquennal pour l'emploi, récemment voté par la majorité parlementaire.

Ces licenciements, après tant d'autres, viennent rappeler le divorce croissant entre productivité et emploi. On sait aujourd'hui qu'on peut produire encore plus avec encore moins de monde. L'objet d'un véritable Plan de l'Emploi aurait précisément dû être de répondre à cette contradiction de fond de l'économie de marché libérale.

Au moment où la Bretagne a voté son Plan (peut-on dire de développement ?) pour les cinq prochaines années et où le gouvernement entend lancer un vaste débat sur l'Aménagement du Territoire, les licenciements annoncées par Citroën, fleuron des décentralisations des années 60 ! ne font que souligner les difficultés auxquelles la Bretagne continue d'être confrontée : faiblesse de l'industrialisation, fragilisation de l'agroalimentaire, crise de la navale, marasme de la pêche... avec pour conséquence un sous-emploi ancien et chronique.

Faut-il rappeler que l'on prévoit dans le même temps, la création de 850.000 emplois d'ici 2015 dans la Région parisienne ? Centralisation et libéralisme continuent d'exercer leurs méfaits en Bretagne. Aujourd'hui, comme il y a trente ans, seule la mobilisation des Bretons peut imposer des choix conformes à leur intérêt.

Herri GOURMELEN
conseiller municipal de Saint-Malo
porte-parole de l'UDB

Michel GÉNIN
conseiller municipal de Rennes
secrétaire fédéral UDB

POUR SAUVER L'AFF EN BROCÉLIANDE S'ADRESSER A ➡

LE PONT DE LA LANDE – 56380 BEIGNON

S.O.S. BROCELIANDE

Un communiqué commun

XIe PLAN : BRETAGNE MARGINALISÉE PARCE QUE DÉSUNIE

Réunis à Pontivy le samedi 9 octobre 1993, les représentants des 4 mouvements politiques bretons ont procédé à l'examen de la situation bretonne marquée par les difficultés accrues de l'agriculture et de la pêche qui viennent s'ajouter aux vagues de licenciement dans les autres secteurs d'activité.

Pour les organisations signataires, le XIe Plan ne peut répondre à la gravité des enjeux, car il ne peut y avoir de plan breton véritable sans la réunification de la Bretagne intégrant la Loire-Atlantique, sans prise en compte de la langue et de la culture bretonnes, facteurs de dynamisme, sans un vrai plan breton de lutte contre le chômage et l'émigration des jeunes en particulier, sans une ambition politique globale au service d'un développement équilibré de la Bretagne.

Pour Emgamm, Hervé ar Beg.

Pour Frankiz Breizh, Pierre Fourel.

Pour POBL, Jean Cevaer.

Pour l'UDB, Herri Gourmelen.



BOSNIE-HERZÉGOVINE : L'ACTION DU GROUPE ARC-EN-CIEL AU PARLEMENT EUROPÉEN

Depuis le premier jour de l'agression des nationaux-communistes serbes contre la Slovénie, en juin 1991, le groupe Arc-en-ciel s'est placé du côté des victimes. Il fut le premier et longtemps le seul à reconnaître aux Slovènes et aux Croates le droit à l'autodétermination par la voie démocratique.

Quand il s'avéra que les chefs des milices croates d'Herzégovine avaient pactisé avec leurs ennemis serbes pour détruire la Bosnie-Herzégovine et son héritage culturel fondé sur la coexistence des peuples et des religions, le groupe Arc-en-ciel dénonça cette collusion entre extrémistes rendue possible par le manque de fermeté de la communauté internationale.

Aujourd'hui, les leaders serbe et croate de Bosnie, appuyés par les chefs de leurs "Etats-mère" et bénéficiant de la complicité tacite de la Communauté européenne et des Etats Unis, veulent imposer aux citoyens bosniaques un découpage territorial qui entérine la plupart des conquêtes territoriales et les résultats de la politique de "purification ethnique". Aujourd'hui comme hier le groupe Arc-en-ciel refuse le diktat de l'agresseur et s'oppose à ce projet.

Depuis deux ans les événements de l'ex-Yougoslavie ont été utilisés par les jacobins de tout poil pour démontrer la "nocivité" des revendications d'autonomie en Europe occidentale, et particulièrement dans l'Etat français. Mais c'est le contraire qui est vrai. En Bosnie, le refus de l'autre se traduit par des expulsions ou une élimination physique. En France, le refus de reconnaître l'existence du peuple corse où les discriminations appliquées à l'encontre des langues minorisées relèvent de la même logique d'exclusion. Ici comme là-bas, les forces au pouvoir refusent la coexistence des cultures dans un même Etat.

En septembre, Max Simeoni est intervenu en séance plénière du Parlement européen pour rappeler que l'engagement en faveur d'une Europe fédérale de peuples et de régions solidaires qui est la marque du groupe Arc-en-ciel est la seule alternative démocratique et pacifique au nationalisme exclusif et dominateur des Etats. Ici comme dans l'ex-Yougoslavie.

Intervention de Max Simeoni, en séance plénière, dans le cadre du débat sur la situation en ex-Yougoslavie

La Communauté européenne s'apprête à récompenser ceux qu'elle tenait il y a moins d'un an pour des criminels appelés à comparaître devant un tribunal international pour crimes contre l'humanité, je veux parler de Milosevic et Karadzic.

C'est bien ainsi qu'il faut interpréter la promesse faite à Milosevic par MM. David Owen et Alain Juppé que les sanctions contre la Serbie seraient levées en échange d'un accord à Genève.

Le groupe Arc-en-ciel considère qu'il n'y a pas lieu de lever ces sanctions tant que la Serbie sera gouvernée par Milosevic, qui demeure le responsable du déclenchement de la guerre en ex-Yougoslavie et de son cortège de massacres. Agir différemment, ce serait insulter les victimes de la "purification ethnique".

Nous pouvons mesurer aujourd'hui les résultats de la politique d'atermoiements de la Communauté européenne et des Etats-Unis. Les pseudo-menaces de frappes aériennes n'ont jamais été prises au sérieux par les agresseurs. A juste titre. L'impérialisme et le fanatisme ont pu triompher en toute impunité. Parce qu'on a laissé faire les extrémistes serbes, les extrémistes l'ont emporté également dans le camp croate et pratiquent la "purifications ethnique" contre les musulmans de la Bosnie centrale depuis plusieurs mois.

Comble de l'indécence, on exige aujourd'hui des victimes qu'elles admettent leur défaite sans rechigner. Ainsi David Owen déclarait-il, samedi 11 septembre, devant les ministres des Affaires étrangères de la Communauté, je le cite : "Izetbegovic sait qu'il est désormais inutile de demander plus".

C'est vrai. Ces Bosniaques deviennent lassants. Si cela continue, ils vont encore nous gâcher les fêtes de fin d'année avec ces images d'enfants tirés comme à la fête foraine. Quel manque de goût !

Mais qui peut croire que le projet d'accord dit d'Union des Républiques de Bosnie-Herzégovine" apportera la paix ? Qui peut croire que, selon les termes du projet, les Bosniaques accepteront d'être présidés quatre mois par an par leur bourreau, Karadzic ? Qui peut croire à la viabilité politique et économique de cette République bosniaque enclavée et éclatée dont le découpage, imposé par la force brutale, est celui d'un bantoustan.

L'apartheid au cœur de l'Europe, voilà ce qu'on nous demande de soutenir. Cela valait bien la peine de dénoncer le régime sud-africain comme nous l'avons fait pendant tant d'années. Ce que nous trouvions intolérable en Afrique australe, nous sommes prêts à l'accepter, ici, sur notre continent.

Mais le plus grave, c'est que nos soi-disant dirigeants s'imaginent pouvoir circonscrire le conflit, le mettre sous cloche. Nous savons dorénavant que toutes les minorités nationales, ethniques, linguistiques, culturelles ou religieuses qui vivent sur le territoire européen, à l'est comme à l'ouest, peuvent être victimes d'un autre Karadzic. Nous, Européens, qui avions la prétention de civiliser le monde, nous découvrons que nous ne connaissons que le langage de la force. Les Barbares sont parmi nous.

Max SIMEONI

Répartition des réfugiés de l'ex-Yougoslavie au 1er juillet 1993

(Selon le Haut commissariat aux réfugiés, l'exode provoqué par la guerre d'agression serbe concerne 4,25 millions de personnes, un chiffre jamais atteint en Europe depuis 1945-46)

Allemagne	350.000
Suède	80.000
Suisse	80.000
Autriche	73.000
Hongrie	40.000
Turquie	20.270
Italie	16.000
France	10.000
Slovaquie et Tch	10.000
Danemark	9.000
GB	7.000
Autres pays	57.000

L'œil de l'Ouragan

Un événement : l'écho de Jéricho en Irlande

par Roger Faligot

" – Non seulement, les accords sur Gaza-Jéricho vont bouleverser les données géostratégiques et économiques au Moyen Orient, mais aussi les rapports entre le monde arabe et le reste de la planète. Sans compter qu'elle peut impulser d'autres initiatives de paix..."

C'est un leader de l'OLP qui dans la moiteur d'une villa de Mutuelleville à Tunis, me faisait cette remarque le mois dernier. Je pose mon crayon et lui demande :

" – Savez-vous que les Républicains irlandais ont déjà proposé une initiative identique aux Anglais ?"

Large sourire sous la moustache fournie de mon interlocuteur. C'était vrai. Dès l'annonce du rapprochement israélo-palestinien, Gerry Adams, le président de Sinn Féin a demandé aux Britanniques eux aussi de faire une "paix des braves".

Les lecteurs du ***Peuple Breton*** *ne seront pas surpris. Depuis des mois déjà, les échos assourdis de négociations "multi-phasées" nous sont parvenus. Mais cette fois-ci, elles deviennent quasi-publiques. Avec l'assentiment de l'IRA, Sinn Féin a publié en commun avec les sociaux-démocrates du SDLP, un rapport sur leurs propositions communes pour une paix en Irlande. Un rapport qu'ils ont remis aux autorités de Dublin. Simultanément, John Hume, l'architecte SDLP de ce plan est parti aux USA discuter avec l'administration Clinton.*

Plus étonnant encore : en début d'année l'état-major de l'armée anglaise avec élaboré un plan de paix, avec retrait par phases, qui a été communiqué à l'IRA pour discussion. Inutile de dire que les politiciens protestants (loyalistes) manifestent une hostilité croissante à toutes ces initiatives. Pour eux, le scénario catastrophe à "l'algérienne" commence à prendre forme. Ce qui explique un durcissement de para-militaires loyalistes, et notamment la campagne d'assassinats de civils catholiques sans précédent organisée par le groupe Ulster Freedom Fighters (UFF).

Un objet : la caméra vidéo, nouvelle arme chinoise

Puisque Pékin a raté sa candidature aux Jeux Olympiques de l'An 2000, la répression a repris de plus belle contre les dissidents, les séparatistes musulmans du Xinjiang et naturellement les Tibétains. Toute cette année a été marquée par des manifestations de résistance de ces derniers contre le corps expéditionnaire chinois.

"Il faut renforcer la guerre contre les séparatistes !" avait annoncé au début 1993, Chen Kiyuan, le nouveau secrétaire du Parti communiste "chinois". C'est si vrai qu'on assiste, grâce aux technologies modernes, à un balisage intensif de Lhassa pour contrôler les populations.

Naguère la caméra vidéo était l'outil d'information favori des Occidentaux qui nous ramenaient des images de l'occupation chinoise. Aujourd'hui, c'est tout le contraire, la Sécurité chinoise (Gonganbu) a placé des caméras dans tous les axes stratégiques de la capitale tibétaine. Des kilomètres de films sont engrangés pour suivre et éventuellement reconstituer les mouvements du moindre Tibétain.

Et selon la ***Lettre du Tibet*** *(2, rue d'Agnou 78580 Maule, Fax 30.90.88.25), c'est tout un parc de caméras de fabrication française que les Chinois ont cru bon d'acheter. Une fois de plus la Patrie des Droits de l'Homme se distingue. On est bien loin du défilé du bicentenaire, façon Jean-Paul Goude, avec ses petits dissidents chinois narguant les gérontes de la Cité Interdite. Business is business.*

Un livre : Charles Hernu, la biographie

Jean Guisnel, le journaliste morlaisien de ***Libération,*** *a réalisé une prouesse en publiant ce mois-ci sa biographie de Charles Hernu (chez Fayard). On croyait tout savoir de ce fils de gendarme franc-maçon qui avait converti le Parti socialiste à la doctrine de la dissuasion nucléaire.*

Or, il nous révèle bien des facettes cachées du personnage, par moments attachant, souvent pathétique par sa propension maladive à mentir tout le temps à tout le monde. Y compris à ses amis. Ainsi apprend-on qu'Hernu ne fut pas résistant mais collabo et emprisonné pour ce fait. Mieux, c'est la gendarmerie qui lui sauva la mise en le recrutant en 1944 pour quelque temps. Hernu gendarme ? C'est non seulement un scoop, mais cela explique mieux la relation névrotique à l'institution gendarmesque et militaire en général et son état de dépendance alors qu'il était leur ministre à partir de 1981.

On se souvient comment cette dernière lui fut fatale puisque c'est en voulant protéger les expérimentations de Mururoa contre la flottille de Greenpeace qu'il donna le feu vert à la destruction du "Rainbow Warrior" à Auckland en 1985. Son "ami" Mitterrand le poussa vers la sortie, et c'est ulcéré qu'il mourut cinq ans plus tard lors d'un meeting lyonnais en soutien à l'Arménie. Guisnel explique magnifiquement l'enchaînement fatal de cet épisode, en révélant – ce qui est rare chez les biographes continentaux – comment sa nouvelle passion d'alors pour sa future cinquième femme le transporta dans un nuage d'euphorie adolescente qui l'empêcha de traiter sérieusement le dossier Greenpeace.

Pauvre Hernu, il doit se retourner dans sa tombe quand il voit le colonel Prouteau (dossier "Irlandais de Vincennes") devenir conseiller d'Edouard Balladue ; le colonel Dillais (chef opérationnel de la fine équipée du "Rainbow Warrior") attaché au cabinet de François Léotard pour la liaison avec les services spéciaux, sans compter Philippe Parant, qui, aux services secrets, avait ouvert les vannes de la manne budgétaire pour l'opération fatale de 1985 et qui prend la tête de la DST !

Pays de Galles : vers l'autonomie dans l'Europe

Les lignes qui suivent ont été rédigées à partir de la documentation ramenée d'un voyage au Pays de Galles et surtout de la rencontre au mois d'août à Douarnenez avec Cynog Dafis, un des quatre députés du Plaid Cymru siégeant à la Chambre des Communes.

Un parti à l'audience croissante

Le Plaid Cymru a été fondé en 1925. Il compte maintenant des milliers d'adhérents avec une importante branche Jeunes (qui groupe les adhérents de moins de vingt-cinq ans). Il compte des centaines d'élus au niveau local. Mais, beaucoup plus important, il est représenté au Parlement britannique par quatre députés. Le Plaid Cymru est représenté au parlement, depuis l'élection de Gurynfor Evans, aujourd'hui Président d'honneur, en 1966 à Carmarthen.

Le développement de l'audience du Plaid Cymru a largement contribué à l'élimination des Conservateurs au Pays de Galles. Lors des récentes élections locales, il est devenu la deuxième force politique galloise derrière le Parti Travailliste. Déjà à l'Ouest et au Nord du Pays de Galles le Plaid Cymru a remplacé les Travaillistes comme force radicale. Il s'apprête à les affronter dans les régions industrielles du Sud du Pays de Galles. Il sera sans doute en situation de remporter le siège de Carmarthen aux prochaines élections (lors du dernier scrutin) le Plaid Cymru est passé de la troisième à la deuxième place avec un gain d'environ 6.000 voix). Mais outre, la circonscription de Carmarthen, il compte bien affronter les Travaillistes dans deux ou trois autres circonscriptions. Mais les élections législatives n'interviendront qu'après les élections de l'an prochain : élections locales pour la désignation des membres de vingt-quatre conseils après un an de fonctionnement commun des conseils de districts et de comtés, et aussi élections européennes.

Un Parlement pour le Pays de Galles

C'est là le but d'une vaste campagne qui se développe dans tout le pays, avec notamment signature de pétitions du Plaid Cymru.

L'élimination des Conservateurs a permis de poser la question du Parlement gallois. Les Travaillistes, les Libéraux-Démocrates, et les Verts se sont prononcés en faveur d'un Parlement Gallois, les Travaillistes parlant d'un "Conseil Régional". Mais la revendication est réellement portée par le Plaid Cymru qui demande un Parlement ayant un réel pouvoir législatif et la possibilité de lever les impôts, bref selon un modèle comparable au Parlement britannique à Londres, avec un exécutif désigné par la majorité au Parlement gallois. Le Chef de l'État resterait le Roi ou la Reine, mais un mouvement se développe dans l'opinion en faveur d'un Président gallois. En tout cas dans l'opinion se dégage actuellement un net sentiment en faveur de la création d'un Parlement gallois.

En un sens il existe déjà un gouvernement gallois avec l'existence du Ministère du Pays de Galles (Welsh Office) créé en 1964 par les Travaillistes en réponse à la pression croissante en faveur d'un Parlement gallois. Il est dirigé par un Secrétaire d'État pour le Pays de Galles. Il dispose d'un budget important, de six milliards de Livres, qui permet ensuite de subventionner les services des comtés (à raison d'environ 250.000 Livres par comté). L'importance de cette somme fait qu'en cas de création d'un Parlement gallois, celui-ci disposerait déjà de moyens conséquents. Mais, même s'il constitue une ébauche de gouvernement ou d'État gallois, le Welsh Office n'est pas du tout une structure démocratique, car il n'est pas l'émanation du suffrage universel et n'est qu'un ministère du gouvernement britannique.

Les comtés, les districts et les conseils locaux ont perdu leurs pouvoirs en matière d'éducation, de logement, de services sociaux ; ils seront renforcés après la création d'un Parlement gallois.

Sur le terrain l'action du Welsh Office est relayée par les organisations non gouvernementales quasi-autonomes (ou Quasi Autonomous Non Governmental Organisation – les Quangos) dont les membres ne sont pas élus. Après le vote en juillet du Welsh Language Act a été créé le Welsh Language Board (bureau de la Langue galloise), avec cinquante à cent responsables nommés par le gouvernement britannique. Il a pour but de promouvoir et de reconnaître la langue galloise en égalité avec la langue anglaise, ce qui a entraîné une division des militants gallois, dont certains refusent cette égalité. Cynog Dafis, quant à lui, estime qu'il faut saisir chaque chance, y compris celle du Welsh Language Act.

Y. JARDIN

(Suite en décembre)

DÉMOCRATIE ESPAGNOLE : Un communiqué de l'UDB

L'Union Démocratique Bretonne craint que les deux personnes, membres présumés de l'ETA, arrêtées le 23 septembre dernier au Pays basque sud et mortes quelques heures plus tard, n'aient été victimes de tortures (dont la pratique en Espagne a été récemment attestée par la Commission

A l'heure où se rencontrent MM. Balladur et Gonzalez, elle souhaite que toute la lumière soit rapidement faite sur ces deux décès.

L'UDB demande également la libération pour raisons médicales de Ttotte Etxebeste, paraplégique, arrêté en mai dernier et toujours détenu à l'hôpital-prison de Fresnes malgré un très grave état de santé.



L'UDB réaffirme son refus de la violence et son choix en faveur de formes d'action démocratiques. Elle estime cependant que les gouvernements qui tolèrent de graves violations des Droits de l'Homme pour lutter contre le terrorisme bafouent la démocratie qu'ils prétendent défendre.

Elle considère que le problème basque est un problème politique qui ne pourra être résolu que par une solution politique. Elle souhaite, à l'exemple de l'Afrique du Sud et du Moyen-Orient, que la négociation l'emporte sur la confrontation.

Culture

Petite histoire du développement rural en Bretagne
Les révolutions de 1945-1993 : migration, santé, technique

par Hervé Person

A la Libération, les propriétaires terriens, discrédités par leur politique de collaboration, sont obligés de céder le pouvoir aux exploitants. On assiste, avec la création de la CGA (Confédération Générale de l'Agriculture) à la revanche de Tanguy-Prigent sur De Guébriant qui s'était illustré à la tête de la Corporation Paysanne.

Dans les diverses institutions, une politique d'épuration des cadres de "Landerneau" est mise en œuvre. Les résultats de cette politique seront de courte durée : les hommes de l'équipe de De Guébriant reviendront vite aux commandes des diverses institutions.

A) Phase migratoire

La guerre a produit un profond changement dans les mentalités : le monde rural se rend compte qu'il est surpeuplé et qu'il ne peut garder tous ses fils à la ferme. Aussi, il **encourage** l'émigration de ces derniers. Ce fait est tellement important qu'il constitue à lui seul une phase supplémentaire de cette période.

Au XIX[e] siècle, les propriétaires fonciers refusaient, freinaient l'exode rural et les migrations, sources d'émancipation. Les premiers à s'émanciper furent les salariés agricoles. Au sortir de la première guerre mondiale, pour éviter l'affrontement propriétaires/fermiers, l'Office de Landerneau organise l'installation de fermiers bretons en Périgord, mais bloque, empêche le départ des salariés agricoles !

Un excédent de main-d'œuvre était nécessaire pour peser sur les gages des ouvriers agricoles. En 1946, une autre émigration vers le Périgord a lieu. Si l'Église et les propriétaires terriens regrettent le départ des salariés agricoles, ils ne peuvent s'y opposer. Après la guerre, les ouvriers agricoles ne veulent plus rester à la terre. Le monde rural dans son ensemble et les autorités encouragent ces départs.

Ainsi, pour les Côtes-du-Nord, en 1949, les migrations s'établissaient comme ci-dessous :

Îles Anglo-Normandes	2.494
Betteraves, binages	1.162
Betteraves, arrachages	1.964
Sucreries	314
Total :	5.934

(Source : 12W38 AD Saint-Brieuc)



Pour la campagne de binage de 1950, on pouvait établir le tableau ci-dessous, pour les Côtes-du-Nord :

Départements Utilisateurs	Nombre de saisonniers recrutés
Aisne	287
Oise	187
Marne et Hte-Marne	136
Aube	115
Pas-de-Calais	94
(16 autres dépts)	211
Total :	1.130

Source AD 12W38, Saint-Brieuc.

Dans les différents départements bretons sont créés des **"syndicats de migrations rurales"** chargées de mettre en œuvre cette politique. (Concernant le Finistère, lire "Conditions de vie et migration des ouvriers agricoles dans le Finistère, cf. *P.B.* 1986).

A l'époque de la reconstruction, l'industrie a un besoin urgent de main-d'œuvre. Elle puisera dans ce réservoir. L'exode rural sera amplifié par l'attitude des femmes. Nous savons que juste avant la guerre, les Chambres d'agriculture s'étaient penchées sur le problème du logement rural, ceci dans le but de retenir les salariés agricoles à la terre. Les conditions sociales et les logements étaient des conditions aggravantes pour le célibat ! Les jeunes filles refusaient d'épouser des salariés agricoles. Après la guerre, c'est au tour des fermiers et des petits exploitants d'être délaissés.

L'État et la profession encourageront le départ d'agriculteurs vers d'autres activités (ou vers la cessation) par diverses mesures telles l'IVD (Indemnité Viagère de Départ), les aides à la formation professionnelle des mutants, etc., dans le but d'aménager et de moderniser les structures agricoles. Pour ce faire, un fonds sera créé : le FASASA.

B) Phase sanitaire

Nous avons vu, plus haut, l'importance du rôle des femmes dans l'exode rural. Il sera aussi très important dans toutes les autres phases de cette période. Celles qui épousent un agriculteur n'acceptent plus de vivre dans des "taudis", des logements insalubres. Elles exigent de bénéficier d'un minimum de confort sanitaire : adduction d'eau potable à la maison, électrification, puis téléphone, radio, etc.

Ces démarches sont appuyées par les Conseils généraux, les Chambres d'agriculture et les diverses organisations professionnelles. Pour mettre en œuvre cette politique, sont créés des syndicats intercommunaux (syndicat d'adduction d'eau, syndicat d'électrification) et des coopératives. (Coopératives de l'amélioration de l'habitat en milieu rural).

Afin de conquérir leur autonomie vis-à-vis de leur belle-famille, **des primes** à la décohabitation sont **accordées** aux jeunes couples. Ceci constitue une intelligente application de la définition de la santé : un bien-être physique, social et mental. Cette mesure contribue à lutter contre le surpeuplement des logements, source de problèmes sanitaires. M. Douard, dans un rapport sur l'habitat rural dans les Côtes-du-Nord, enquête effectuée en 1962, notait le pourcentage de maisons à pièces uniques.

Zone Callac-Bourbriac-St-Nicolas du Pélem :	36 %
Zone Plémet-Plouguenast :	30 %
Zone Loudéac-Uzel :	10 %
Zone Merdrignac-Collinée :	52 %

Dans la zone Callac-Bourbriac-St-Nicolas, sur 4.000 exploitations on trouve 115 cas ou 2 ménages vivent dans une seule pièce !

Toujours dans le but de préserver leur santé, les femmes sont à l'origine de la création d'associations telles que : **"Association bretonne pour le repos des femmes rurales", Mutuelles "Coups durs", "Service de remplacement pour congé de maternité"**, etc.

Ces organisations seront pour elles l'occasion de se rencontrer et de confronter leurs problèmes communs.

Mais, il n'y a pas que la maison d'habitation qui doit être mis aux normes sanitaires ; c'est toute l'exploitation. Ainsi, le **remembrement**, demandé avec insistance par les Chambres d'agriculture et les Conseils généraux, par les travaux annexes d'assainissement et de voirie est à classer aussi dans les instruments sanitaires. Dans les années 50, le CELIB en chiffrant les besoins en chaux pour les sols bretons, contribuera à assainir les sols et les bâtiments des exploitations bretonnes. (La chaux est un excellent désinfectant).

La Bretagne, qui se lance à fond dans l'élevage, a besoin d'un état sanitaire excellent pour son cheptel. Alors, les agriculteurs créent des associations spécialisées : **Association de lutte contre les ennemis des cultures, Groupements de défense sanitaire du bétail, service de dératisation, etc.** qui contribuent à la renommée de la qualité du cheptel breton. Lutter contre les maladies du bétail, c'est aussi protéger l'homme. Ainsi, avec la Brucellose, l'homme peut attraper la... cirrhose.

La densité du bétail atteinte en Bretagne constitue un danger certain, le fragilise. Aussi, les Conseils généraux ont été amenés à mettre en œuvre certaines politiques : **politique de la qualité** de l'eau par la construction de stations d'épuration, **politique de lutte contre les décharges sauvages**. Sur ces politiques, renaîtraient des maladies disparues comme la leptospirose. Cette politique sanitaire, de plus en plus complexe, appelle une main-d'œuvre formée.

C) Phase technique, éducatrice

Dans l'entre-deux-guerres, la JAC avait suscité chez les jeunes la soif de découverte, l'esprit de curiosité. Ce trait d'esprit a profondément marqué cette génération d'exploitants avec le célèbre adage *"Voir, juger, agir"*. Cette méthode de raisonnement en réaction contre le contenu et la méthode de nombre d'enseignants de type classique marqués par leur savoir inadapté et leur sectarisme, sera à l'origine de la création d'organisations dans différents domaines techniques, économiques, culturels.

Technique

La progression de la connaissance se fait souvent au moyen de comparaisons, surtout en agriculture. Pour comparer, il faut être plusieurs ; ce qui suppose une vie sociale, des occasions, des lieux de rencontres. Les premières institutions créées par les agriculteurs dans le domaine technique sont les Groupements de vulgarisation agricole (GVA) et les Centres d'études techniques agricoles. Dans ces structures, des agriculteurs apprennent à mieux maîtriser les divers éléments de leur environnement. Des GVA spécifiques aux problèmes des femmes seront créés. En 1951, le premier groupement de productivité verra le jour dans le Morbihan, à Saint-Laurent/Oust. Plus tard, d'autres groupements essaimeront, jusque dans l'Arrée profond (Scrignac-Bolazec).

Dans les CETA, d'un niveau plus relevé, des agriculteurs, sous la direction d'un ingénieur agronome, discutent, critiquent le travail des collègues et chuchotent des solutions aux problèmes qu'ils se posent. S'arrêter de travailler suppose une **rupture**, une **révolution** dans les mentalités. Cette cassure est encouragée par l'évolution de la force musculaire de l'homme. **De manuel, le travail devient plus intellectuel.**

Ces améliorations techniques, ces expériences empiriques amènent à se poser des questions très précises sur leurs coûts. Insensiblement, on passe du technique à l'économique. Avoir des spécialistes compétents capables de calculer un coût de revient oblige les agriculteurs à créer les Centres d'Économie Rurale (CER). Souvent, la comptabilité est enseignée dans les GVA (Groupements de vulgarisation agricole) féminins.

Comprendre ces phénomènes techniques et économiques supposent un minimum de culture générale. Celle-ci s'acquiert par l'échange, la découverte. Ainsi, les Conseils généraux subventionnent parfois des voyages à l'étranger. Dans les années 50, le Conseil général du Finistère permet à des jeunes agriculteurs de visiter les "Pays-Bas" où ils découvrent le **marché au cadran**. Le marché au cadran n'est pas seulement un outil concourant à la formation des prix ; c'est aussi un lieu, un outil de formation où les agriculteurs s'échangent leurs "tuyaux" pour obtenir le meilleur rapport qualité-prix.

Toutes ces fonctions nécessitent la création du centre de formation sous l'autorité de la profession. Dans le Finistère, ce rôle est tenu par "l'Association Départementale pour la promotion sociale" à Saint-Segal, surnommée la **"Mecque agricole".**

Plus tard, la profession et les pouvoirs publics se sont aperçus de la nécessité d'avoir des salariés agricoles qualifiés. Sous l'égide des syndicats, celle politique a été mise souvent en œuvre, coordonnée administrativement par les ASAVPA (Associations de salariés de l'agriculture dans la vulgarisation du progrès agricole). Là, comme les exploitants, ce sont les plus qualifiés qui ressentent le besoin de se former, qui profitent le plus des stages.

Pendant longtemps, l'ASAVPA du Finistère avec ses 800 adhérents, a été la première de l'Hexagone. Aujourd'hui, cette association a disparu, remplacée par une association paritaire employeurs-salariés, "l'Association emploi-formation".

Loisirs

La culture comprend aussi les loisirs, le cadre de vie. Pour ce, les Conseils généraux accordent de nombreuses subventions pour l'animation en milieu rural : là ils financent une troupe de théâtre, ici un cercle celtique, ailleurs une salle de cinéma, etc. Cette politique se comprend par l'aspiration à la parité des ruraux avec les milieux urbains, aspiration véhiculée par la JAC (années 50-60) et appuyée avec vigueur par les femmes.

De plus, la profession est assez forte et unie pour imposer à l'État la présence des services publics dans les campagnes. Ce n'est plus le cas actuellement, où l'on assiste à de nombreuses fermetures d'établissements publics. Tous ces éléments permettaient aux ruraux de mener une vie sociale normale et de garder un certain nombre de ruraux à la campagne, de freiner en partie l'exode rural. Il faut savoir que même sur des terres fertiles, des agriculteurs ne s'installeront pas s'ils n'ont pas le minimum de vie sociale, un minimum de services, d'infrastructures tant publics que privés. Géographiquement, le Léon est mieux loti que la Cornouaille ; c'est ce qui explique l'échec de la politique du Conseil général du Finistère d'installer des Léonards en Cornouaille, malgré le prix des terres moins élevé ici que là-bas.

Pour contrôler cette formation, on va assister parfois à des concurrences entre les syndicats, les Chambres d'Agriculture qui se disputent le monopole de la représentation du monde rural et l'État.

Aujourd'hui, lassé peut-être par les querelles syndicales qui, parfois les dépassent, les agriculteurs reçoivent une partie de plus en plus importante de leurs formations dans les **Groupements de producteurs**.

Ceci semble la conséquence logique de l'évolution économique de l'agriculture bretonne, de plus en plus spécialisée, qui rend de plus en plus étrangers les agriculteurs séparés par leurs productions.

(Le mois prochain : l'économico-social)

Livres

Pouleis : un village des Monts d'Arrée (1975-85)

Un livre album grand format, des photographies en noir et blanc de Jacques Faujour, un commentaire sobre et elliptique d'Anne Guillou. Voilà les ingrédients utilisés pour nous faire revivre un village des monts d'Arrée d'il y a quelques années. Le livre paru 8 ans après les dernières photos. Un certain nombre de personnes qui vivaient alors au village n'y sont plus ou ne sont plus. C'est donc une sorte d'ethno-sociologie, centrée sur sept personnalités, saisies dans leur vie quotidienne, sans aucun artifice.

Une vieille femme et son chien, une autre et son chat, un chien qui dit son attachement à son maître, le ramassage des pommes de terre, le séchage des échalotes, la cueillette des haricots. D'autres photos présentent l'homme et le cheval, l'homme au travail, les champs face aux colères du temps.

Le texte est un hommage aux gens :

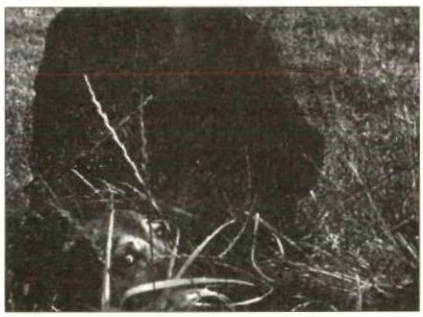
"Ils ont tout bravé/
aléas climatiques, physiologiques, tectoniques/
Leurs mains rougies ont brisé la glace/
dans l'auge le matin".

L'universalité éclate :

"Où est-on ici ?
En Bretagne ? en Pologne ? en Lituanie ?"

Le trait est juste, quand il évoque :

"Une manière d'être rural,/
d'avant les modes/
les cours de maintien/



les miroirs qui, à chaque instant, disent :/
redresse-toi/
compose ton visage/
pour l'autre".

Le texte est publié aussi, en fin d'ouvrage, en breton et en anglais. L'image et le texte, le texte et l'image se marient, se commentent en 62 grandes pages, qu'on se plaît à tourner et retourner (La Grange aux livres).

J.J.M.

AL LIAMM

KELC'HGELAOUEN
LENNEGEL DAOU VIZIEK

Koumanant : 150 lur
P. Ar Bihan, 16 Straed ar
Forniou Raz - 35400 Saint-Malo

La marine de guerre antique

En 156 pages, une histoire des marines en Méditerranée, des Phéniciens aux Grecs, des Grecs à Carthage et à Rome. Mais l'auteur aborde aussi l'Océan atlantique avec les Celtes, dont les Vénètes. Après avoir évoqué les rameurs, les pirates, les grandes métropoles, l'auteur évoque les grands combats navals de l'antiquité. Il conclut sur la marine byzantine.

C'est dans le raccourci synthétique qu'excelle l'auteur, Alain Guillerm. On l'a vu dans "Le défi celtique" (Picollec, 1986), dans "La Renaissance celtique" (Terre de Brume, 1992).

On apprend aussi pourquoi, après la chute de l'Empire romain d'Occident, au V[e] siècle, l'Empire d'Orient a, lui, résisté aux barbares. Sur terre, en entourant Constantinople d'une muraille de 7 km, qui la rendait imprenable. Sur mer, en utilisant "le tromon" ("coureur"), un navire du type trirème qui prit le dessus sur les Liburnes des Goths. Plus tard, les Byzantins parviennent même à reprendre l'Afrique du Nord



aux Vandales, au VI[e] siècle. Au XI[e] siècle, cet Empire a atteint son apogée, ayant récupéré toute la Turquie actuelle et les Balkans, lorsqu'il fit l'erreur d'envoyer une armée vers Jérusalem, une autre vers le Caucase. La chute de 1453 lui aura tout de même laissé 1.000 ans d'existence, dont nos livres d'histoire "occidentaux" parlent bien peu. Cette histoire revue du point de vue maritime se lit comme un roman ! (Éditions SPM, Paris).

Les noms de famille les plus portés

Gwennolé Le Menn, bien connu pour ses chroniques onomastiques à la radio et à la télé, publie à la Coop Breizh un volume de 256 pages consacré aux 5.000 noms de famille les plus fréquents de Bretagne, classés par ordre alphabétique. L'auteur avait déjà publié des petits ouvrages sur les prénoms bretons. La base de départ est le fichier INSEE pour les 5 départements bretons, complété de variantes et de formes archaïques.

L'auteur avoue la faiblesse de sa documentation sur les noms d'origine romane et ses emprunts à quelques dictionnaires traitant des noms français. L'étude des noms de lieux du pays gallo révèle l'originalité d'une partie d'entre eux. Il est dommage qu'une telle étude n'est pas été amorcée sur ce sujet. Tel qu'il est, l'ouvrage complète très utilement celui d'Albert Deshayes, aux éditions Skol Vreizh, et consacré aux noms de métier.

Une présentation liminaire présente la formation des noms de famille, au Moyen-Age. On apprend que Martin est moins porté, comme nom de famille, que Le Gall ou Le Roux, quoique présent dans 900 communes sur 1.500. L'évolution des noms, sous l'influence ou non des Français, est présentée de façon claire (Alanmat, Alainmat ; Abolier, Abolivier ; Aodigou, Audigou...).

Chaque nom est suivi de son sens probable, de ses variantes, avec mention du département de localisation, avec aussi mention de la date de la première apparition assurée de ce nom. De très nombreuses abréviations (parfois un peu énigmatiques, multiplient les informations. De façon avisée, l'auteur se garde de s'aventurer sur le terrain des conjectures : les noms Cevaer, Seznec, Sellin, Serté, et beaucoup d'autres, n'ont pas d'explication certaine. L'ouvrage a donc la modestie et le mérite de donner des explications, dans l'état actuel des connaissances et des recherches.

En fin d'ouvrage, un index de 20 pages rassemble les noms expliqués dans l'ouvrage, ici classés aussi par ordre alphabétique. Un bon ouvrage de référence (120 F).

Livres

"voix d'Ouest en Europe"

Depuis de nombreuses années, l'Université d'Angers anime des colloques autour d'écrivains variés mais qui ont un point commun : celui d'appartenir à l'Anjou, ou plus largement à l'Ouest. Or, cette année, les organisateurs sous la direction de Georges Cesbron, ont décidé d'ouvrir leur horizon pour nous mener au-delà des frontières habituelles. Voix d'Ouest en Europe, souffles d'Europe en Ouest : tel était le sujet proposé aux amateurs.

Le propos était suffisamment vaste pour accueillir des contributions éparses et il n'est donc pas étonnant que nous trouvions, dans l'ouvrage édité, des articles consacrés à la Bretagne.

Notons tout d'abord l'intéressant travail de M. T. Brouland, consacré à la déesse de souveraineté dans l'idéologie celtique irlandaise. Dès les premières lignes, elle souligne le rôle important de la reine dans les récits comme celui d'**Yvain le chevalier au lion**. Alors qu'un lecteur néophyte aurait pu à juste titre s'effrayer d'une étude érudite, elle réussit, grâce à un style précis et clair, à emporter notre adhésion : il semble bien, en effet, que la femme "est, sous des visages différents, l'incarnation vivante du pouvoir royal, la partenaire divine que le roi va humainement épouser". Nul doute, après cela, que nous regarderons différemment la belle Iseult ou Guenièvre !

Suivent deux interventions qui, chacune à sa façon, montrent le rayonnement de la civilisation bretonne. Lors de la première, J.M. Pastre évoque l'extraordinaire vitalité du mythe du Graal. Mais, plutôt que ressasser les mêmes idées maintes fois présentées, il préfère s'intéresser au **Perzival** de Wolfram von Eshenbach. En s'appuyant sur une lecture attentive du célèbre texte de Chrétien de Troyes **(Perceval),** il montre comment Wolfram, inspiré par son époque, récrit le mythe ; il dévoile en particulier une transformation capitale : la translation du sanctuaire. Le château du Graal ne serait plus, selon J.M. Pastre, à Jérusalem mais à Aix-la-Chapelle ! Encore une invention du puissant Charlemagne...

Lors de la deuxième intervention, J.C. Poulin fait le point d'un travail en cours. Avec quelques collègues, aussi bien français qu'allemands, il essaie de "brosser un tableau de l'état des relations entre la Bretagne armoricaine et le reste du continent européen à l'époque carolingienne". Pour ce faire, il se penche sur les sources hagiographiques. Les résultats (partiels), exposés à Angers, ne manquent pas de surprendre et prouvent, en tout cas, que la Bretagne, loin d'être fermée sur elle-même, était ouverte à l'Europe. Mutuelle attirance qui perdure, quoi qu'on en dise.

Finissons ce compte rendu avec deux figures, l'une connue, l'autre, beaucoup moins. Passons rapidement sur Pierre Leroux ; pour ne pas connaître ses idées ni ses combats, nous ne pouvons pas juger le propos de J. Viard qui voit, en ce Breton, l'un des pères du patriotisme européen. Reconnaissons toutefois que le portrait dressé par J. Viard, semble plutôt sympathique et la vie de l'homme sans doute passionnante.

A. Robin, quant à lui, est une figure emblématique de la littérature. Apprécié par de nombreux lecteurs, il donne à D. Martin l'occasion de s'interroger sur la place de la langue maternelle dans l'œuvre du poète/traducteur. Avec, au bout du compte, ce contrat tout simple : "Robin fut animé d'une double passion : saisir les langues, de plus en plus de langues, et user sa langue – sa seconde langue, le français – comme d'une autre langue ; cette passion, il la réalisa, différemment, en intégrant dans son œuvre les voix venues d'Europe.

La place nous manque naturellement pour évoquer les autres travaux recensés dans ces actes du colloque. Gageons, toutefois, que le lecteur curieux trouvera de quoi alimenter ses longues soirées d'hiver.

Y. Lemarié

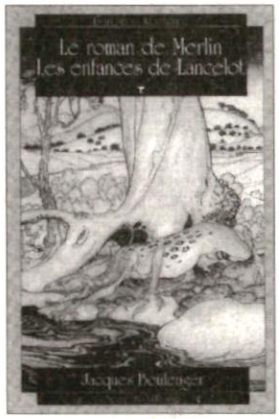
Actes du colloque : Voix d'Ouest en Europe, souffles d'Europe en Ouest. Presse Universitaire d'Angers, 5 rue Le Nôtre, 49045 Angers Cédex.

La légende du roi Arthur continue

Les éditions Terre de Brume à Rennes avaient déjà publié deux tomes intitulés "Les romans de la table ronde", œuvre de Hersart de la Villemarqué. Elles entament maintenant l'édition de "La légende du roi Arthur", de Jacques Boulanger, dont deux des quatre tomes viennent de paraître : "Le roman de Merlin" et "le roman de Lancelot" (109 F chaque livre). L'auteur est un spécialiste de l'histoire et de la civilisation médiévale qui rend très accessible cette œuvre majeure de la civilisation européenne et celtique. La lecture en est aisée car la langue est moderne, limpide, sobre. Le récit est d'autant plus vivant que les phrases et les paragraphes sont courts.

On découvre d'abord Merlin, fils de vierge et d'un démon, conseiller, barde, magicien et devin. On suit ici son histoire fascinante jusqu'à sa mort en forêt de Brocéliande. Puis l'on suit Lancelot, quittant la Dame du Lac pour rejoindre la cour du roi Arthur afin d'y être fait chevalier. Il y rencontre la reine Guenièvre, qui inspirera ses hauts faits parmi les autres chevaliers de la Table Ronde. Il se lie d'amitié avec Galehaut, avec qui il va rivaliser de prouesses et de courtoisie pour la gloire du royaume de Bretagne et l'honneur de leurs dames.

Deux autres tomes viendront donc compléter cette fresque gigantesque. Chacun d'entre eux compte un peu moins de 200 pages, de très belle facture : jaquette quadrichrome très poétique, belle typographie



aérée, table des matières détaillée avec 160 chapitres pour les deux tomes, ce qui représente un peu plus de 2 pages par "chapitre" ! Une préface de 6 pages due à Joseph Bédier où l'on apprend que Du Bellay, Ronsard, que l'on croyait tournés uniquement vers l'antiquité gréco-latine, admiraient fortement les romans bretons, qu'ils appelaient "français", il est vrai !

Les deux ouvrages, en breton et en français, de Xavier de Langlais, Tristan et Iseult (1958) et le roman du roi Arthur (1975) rendaient peut-être mieux compte de l'atmosphère celtique. Mais ils sont épuisés et l'auteur n'avait pas choisi de restituer l'épopée de façon si exhaustive.

J.J.M.

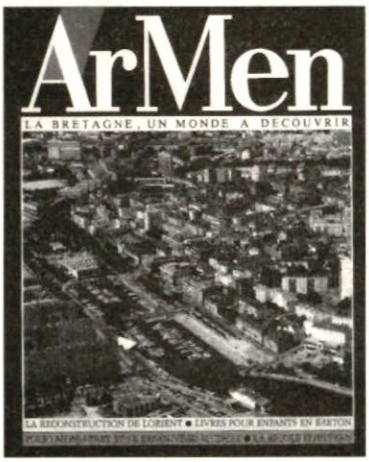
Sophrologie et enchantements (bis)

Beltan réédite l'ouvrage de Maï-Sous Robert Dantec consacré à la sophrologie. Ayant étudié cette discipline qui s'applique à la connaissance de la conscience humaine et *"par les méthodes de relaxation, à la modification des états de conscience et à la guérison psychologique"*.

Il y a là toute une expérience, notamment en milieu scolaire, avec ses succès, ses échecs, et les corrections qu'on peut en tirer. Une trentaine de pages sont consacrées à l'explication de 3 techniques de relaxation, dont celle de Schultz, presque séculaire, et d'autres, qui relèvent elles de la sophrologie.

L'ouvrage proprement dit décrit l'enchaînement des leçons dans plusieurs cycles de sophrologie en milieu scolaire (96 pages). L'auteur laisse ensuite libre cours à son imagination autour de plusieurs textes, évoquant l'arbre, les nains, l'enfant, etc. Certains resteront dubitatifs. Mais il y a là une recherche expérimentale dont on ne peut contester le sérieux et la sincérité (135 F). Un livre qui initie et démystifie.

PB Service



ArMen n° 53

Paru en septembre, ce numéro comporte un article majeur sur la reconstruction de Lorient (31 pages), suivi d'une biographie (ou plutôt d'une autobiographie) de Polig Monjarret, fondateur de Bodadeg ar sonerion et du SPI, collecteur précieux, initiateur du Kan ar Bobl. 30 pages aussi sur une vallée artificielle de 65 km, la rigole d'Hilvern, réalisée au siècle dernier pour alimenter un seuil du canal de Nantes à Brest : c'est une délicieuse promenade en cours de restauration. Et encore un article sur les livres d'enfants en breton (60 F).

Bulletin Cridev

Le numéro d'octobre-novembre fait le point sur la Somalie, le Zaïre, les Touaregs, trois dossiers fort utiles, avec les références historiques nécessaires à une bonne compréhension (18 F, 41 avenue Janvier, 35000 Rennes).

Fête du théâtre en breton à Brest

L'association Sked organise la deuxième édition de la fête du théâtre en breton les 26, 27 et 28 novembre prochain.

Le vendredi 26 novembre à 20 h 30 sera donnée la pièce de Synge "Puñs ar Sent par la troupe **Strollad Plougin**.

Le samedi 27 novembre à 20 h 30 la troupe **Ar Vro Bagan** donnera deux pièces de O'Casey : "Poent mont da gousket" et "Nanny zo o vont kuit".

Le dimanche 28 novembre à 16 h, sera jouée la dernière de la pièce du **Teatr Penn Ar Bed**, écrite par Guillaume Kergourlay et mise en scène par Bernard Lotti "Benn warc'hoazh e vo deiz c'hoazh".

Toutes les représentations auront lieu au Stella à Lambézellec. Renseignements à Sked : 98.80.26.71.

Cartes de vœux

La fin de l'année approche et l'époque des vœux aussi !

L'école Diwan de Brest a le plaisir de vous proposer des superbes cartes de vœux !

Cette année, il s'agit d'un sachet de 4 aquarelles originales de Jacques Philippot illustrant des poèmes d'Anjela Duval. Sur l'encart : "Bloavezh Mat !", le poème et sa traduction en français. Vous trouverez également 4 enveloppes.

Le sachet de quatre cartes est vendu 25 F + 15 % frais de port. Frais de port gratuit pour l'achat de 4 sachets.

Vous pouvez les acheter auprès de Philippe Guéganton, 6 straed Sant Nazer 29200 Brest, tél. 98.03.23.23.

Fest-noz à Monterfil

Les Korrigans de Monterfil et le Cercle celtique de Rennes "section A" coorganisent un fest-noz le samedi 6 novembre 1993 à 22 h, à Monterfil, animé par le groupe Storvan, les musiciens et chanteuses du Cercle celtique de Rennes.

12/12/43 - 12/12/93

Il y a 50 ans, le dimanche 12 décembre 1943, l'abbé Perrot fut assassiné à Scrignac. L'abbé Perrot était une des plus éminentes figures du mouvement breton.

L'Unvaniezh Koad-Kev invite les Bretons et les amis de la Bretagne à rendre hommage à Y.V. Perrot le dimanche 12 décembre 1993 pour marquer l'événement. A 11 h, devant la Croix Rouge en Scrignac où il fut assassiné, et à 15 h à la chapelle de Koad-Kev où il est inhumé.

Cercle celtique de Rennes

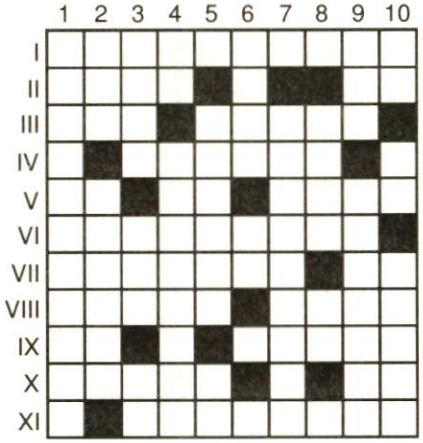
Après la trêve estivale, le Cercle celtique de Rennes "section A" reprend ses activités à la Ferme de la Harpe à Villejean.

Pour tous renseignements : Cercle Celtique de Rennes "Section A", Philippe Ramel, tél. 99.14.81.74 ou Jean Ollivier, tél. 99.59.49.91, ou le mercredi à 20 h 30 à la Ferme de la Harpe, tél. 99.54.36.45.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 55

(Certains mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. A de quoi inquiéter s'il s'agit de l'Ankou. – II. A vu naître le "père" du métro parisien ; Article. – III. Produit de la mer ; Réputé mécréant. – IV. Inconnus sur le sol breton, même à Clisson... – V. Une terminaison fréquente en Haute-Bretagne ; Article ; Inversé : ce livre apporta le succès à la Galloise Mary Webb. – VI. Ne comprennent pas seulement les gars de la chanson. – VII. Malgré les apparences, aucun pape n'a résidé dans ce village proche du Conquet ; Elle obtint le Prix Fémina pour "Jabadao" (initiales inversées). – VIII. Près de Broons, un village dont les habitants devraient être plutôt liants... ; Celte insulaire. – IX. Adverbe ; Sert d'amendement. – X. Un type d'île plus proche de la Nouvelle Bretagne que de nos côtes ; Inversé : cœur de pierre. – XI. La "Ceinture Dorée" ajouterait plutôt à celle de la Bretagne.

VERTICALEMENT : 1. Imiteras Laennec. – 2. Lettres de Spezet ; Un grenadier que d'aucuns pourraient prendre pour un Auvergnat. – 3. Personnage du "Pain des Rêves" de Louis Guilloux ; Une communauté dans laquelle la Bretagne place quelques espoirs ; De la rivière ou de la forêt. – 4. Article ; Son patron est un Amateur. – 5. Ce village de Loire-Atlantique a inspiré notamment Alphonse Daudet et Emile Zola ; Epelé : fut aimée de René-Guy. – 6. De bas en haut : complète de nombreux prénoms ; Lettres de Binic. – 7. Ce clupéidé est plus fréquent en Méditerranée que dans l'Atlantique. – 8. En Irlande ; Cœur de Gaël. – 9. Réputé doux ; Devrait normalement briller dans la mer. – 10. Ce "hussard" était d'origine bretonne (initiales inversées) ; Au fond de l'eau ; Seul un vandale peut vouloir la découvrir.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 54

Horizontalement : I. Roi Tanguy – II. Ele ; Nèfles. – III. Noguès ; Vue. – IV. Alose ; Renn. – V. UEF (Feu) ; Us. – VI. Fagod ; An. – VII. Trimarans. – VIII. ECIL (Ciel) ; Gît. – IX. En ; Rivadur. – X. Madacam (Macadam) ; C.A. (Alain Cuny). – XI. Angles ; Beg.

Verticalement : 1. Renault (Colonel Rémy) ; EMA (Ame). – 2. Olole ; Renan. – 3. Le Goffic ; D.G. – 4. US ; Amiral. – 5. Anée ; Galice. – 6. Nes ; Or ; Vas (Sav). – 7. G.F.(Georges Franju); Rudagam (Madadur). – 8. Ulves ; Nid. – 9. Yeun ; Astuce. – 10. Senan ; Rag.

SELAOUIT



BERNARD BENOIT : "Marine" (Production FR3, CD bB013).

Le petit prince de la guitare celtique est de retour. Celui qui fut l'accompagnateur de Maripol et surtout du grand Glenmor, celui qui fut l'un des pionniers de l'aventure Kelenn aux côtés de Servat ou des Tri Yann, celui-là nous revient après plus de dix ans d'un silence attristant.

Il nous revient avec un CD tout neuf, sur lequel on trouve 11 titres inédits et seulement deux reprises, "Ressac", extrait de son premier disque, et "An Heritourez Keroulaz" qui figurait déjà sur "Lutunn Noz". Outre ces deux temps forts, plusieurs morceaux méritent qu'on s'y attarde, "Rêve Atlantique, "19 temps sur les remparts". "Entre les rochers" composée à Plougrescant (vous savez bien, la fameuse maison...) ou "Sound of Timpanon" que Bernard Benoit dédie à son nouvel instrument de prédilection, le tympanon, cithare à cordes venu du Moyen Orient, que l'on frappe à l'aide de petits marteaux et qui produit un son original. A signaler également "Abandon", une valse créole signée Loulou Boislaville.

Le petit prince a son empire : un univers celte d'une grande richesse...

SOIG SIBÉRIL : "Digor" (Gwerz Pladenn, Diffusion Breizh, GWP 005).

Et c'est un autre guitariste, Soïg Sibéril, qui me permet de revenir sur ce nouveau label dont je vous parlai le mois dernier et que viennent de créer Érick Marchand, Jacky Molard et Jacques Pellen.

Gwerz Pladenn, que ses promoteurs appuyés par la Coop Breizh de Yann Goasdoué et par le sonorisateur Philippe Terrasse, veulent ouvert à toutes les recherches musicales "fondées sur une compréhension profonde de la musique bretonne". Une définition qui laisse effectivement place à une large ouverture...

"Ouvert", ou plutôt "Digor", c'est aussi le titre du CD de Soïg Sibéril et c'est l'un des cinq enregistrements sortis à ce jour sous le label Gwerz Pladenn. Et si vous n'avez pas encore compris, Soïg n'hésite pas à vous faire un dessin : c'est un ouvre-boîtes majestueux, signé du graphiste quimpérois Alain Le Quellec, qui trône sur la pochette.

Et l'ouverture est bien réelle : Soïg Sibéril nous fait profiter de ses multiples expériences au sein des groupes Gwerz, Den ou Pennou Skoulm, de ses multiples rencontres et influences, qu'elles soient jazz ou traditionnelles, celtiques ou plus lointaines ("La Jiganda", "Abril", "Omaio Xota de Ourense"...).

Cela nous donne quelques belles plages de sable fin, et surtout, pour mon goût, une perle rare, "Ar Menuser", une ridée jouée en solo par Soïg. Conseillé.

JEAN-MICHEL VEILLON : "E Koad Nizan" (Gwerz Pladenn, Diffusion Breizh, GWP 004).

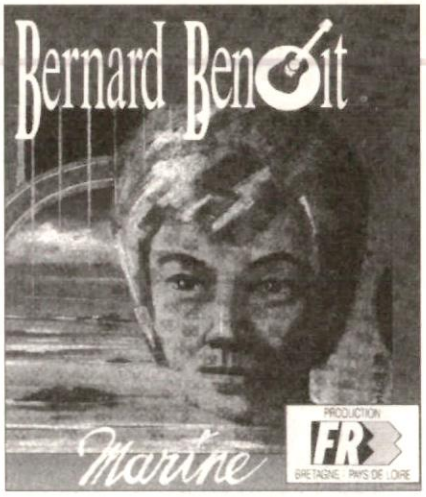
Venu épauler son ami Soïg Sibéril sur "Digor", Jean-Michel Veillon y va à son tour de son disque "à lui". Et il a, lui aussi, invité de nombreux copains : Jacky Molard avec qui il joue en duo dans les festou noz, Alain Genty, Gilles Le Bigot et David Hopkins, ses complices de Barzaz, Jamie Mc Menemy de (feu) Kornog...

Jean-Michel Veillon est certainement l'un des meilleurs flûtistes bretons, et sur ce disque, enregistré à Koad Nizan – d'où le titre, vous avez tout compris – il nous le prouve avec une belle virtuosité. Il y joue de la flûte traversière en bois avec un dextérité époustouflante...

"E Koad Nizan", c'est une quinzaine de morceaux, et autant de petits bijoux parfaitement ciselés, dont une étonnante gavotte du pays Pourlet longue de plus de 8 minutes, une superbe mélodie, "Trugarekaat man Dous" ou une suite de reels endiablés, "Ballroom set". Un travail d'orfèvre, particulièrement recommandé.

PATRICK MOLARD : "Piobaireachd" (Gwerz Pladenn, Diffusion Breizh GWP 003).

Le "pibroch" est l'art de la musique classique pour cornemuse écossaise (bag-pipe ou encore biniou braz). Une discipline ardue, où la Bretagne ne se distingue pas véritablement. Rares sont les disques de cornemuse solo publiés chez nous. La Coop Nevenoë s'y est essayée il y a bien longtemps (1975) avec "Pib Meur", un disque enregistré par Jakez Pincet et Pierre Gallet. Un peu plus tard (1984), chez Rikou Soner, il y a eu "Cornemuse" proposé, déjà, par Patrick



Molard qui fut l'élève du premier nommé mais aussi du maître écossais Robert U. Brown. Pour le reste, il fallait surtout compter sur la rubrique "Écosse" du catalogue de Keltia Musique, au rayon "import".

Jusqu'à ce jour d'aujourd'hui, où Patrick Molard récidive avec "Piobaireachd", un recueil de six morceaux de "musique classique de cornemuse écossaise". Six morceaux d'une beauté austère mais poignante, servie par une virtuosité que Patrick n'a plus à prouver depuis belle lurette. Une performance.

JACKY MOLARD - JACQUES PELLEN - PATRICK MOLARD : "Triptyque" (Gwerz Pladenn, Diffusion Breizh, GWP 002).

Je ne vous dirai pas que j'ai gardé le meilleur pour la fin : ce sera à vous de juger, chers lecteurs-zauditeurs. Pourtant de tous les disques présentés sur cette page, "Triptyque" est certainement celui qui me fait le plus d'effet, celui qui me remue le plus "à l'intérieur". Le violon de Jacky Molard – celui-là même qui contribue tant à l'affirmation du son "Gwerz" – y est sans doute pour beaucoup, même si, vous vous en doutez, ni la cornemuse magique de Patrick Molard, ni la guitare experte de Jacques Pellen ne sont en reste.

Le trio fonctionne à merveille pour un "Triptyque" de toute beauté, digne de ces joyaux qui font la richesse du patrimoine breton, ce qui n'interdit en rien, là encore, ni les "ouvertures", ni les fusions. C'est ainsi qu'au fil des plages, on reconnaît des airs galiciens, des thèmes empruntés à Gwerz ou à Den ("E Kergonan", "Just around the Window") ou une superbe "lamentation" venue d'Écosse, qui termine l'album.

Ici, la rencontre entre un musicien de jazz chevronné et deux spécialistes du traditionnel n'a rien de plaqué ni d'artificiel, l'osmose est totale, la réussite complète et l'émotion intacte.

Pierre MORVAN

Courrier des lecteurs

Une expo Meschinot à Nantes

Les habitués du PB connaissent évidemment votre souci constant de rappeler que la Loire-Atlantique fait partie intégrante de la Bretagne. On peut donc s'étonner que, sauf erreur, le PB n'ait soufflé mot de l'exposition concernant la vie et l'œuvre du poète Jean Meschinot (né en 1420 à Monnières, village du vignoble clissonnais limitrophe du Pallet de Pierre Abélard), exposition réalisée par l'Agence Technique Culturelle Régionale de Bretagne et présentée à la Médiathèque de Nantes, du 18 septembre au 16 octobre 1993, pour commémorer le 500e anniversaire de l'impression des "Lunettes des Princes", premier livre imprimé à Nantes sur une presse de Gutemberg.

L'occasion était pourtant belle de souligner la place occupée par la Bretagne dans la plaquette réalisée pour la circonstance par "Ouest-France" (avec notamment le concours du Conseil général de Loire-Atlantique et la Direction Régionale Pays de Loire du ministère de la Culture), à commencer par le titre de cette plaquette qui présente Meschinot comme le poète breton le plus célèbre de son temps.

Il n'aurait pas non plus été sans intérêt d'informer vos lecteurs des manifestations connexes proposées les 23 et 24 octobre à Clisson par l'Association "La Vigne en Fête" de Monnières. (Exposition sur Meschinot – qui doit être présentée en différents points de Loire-Atlantique – animation, conférences, bal breton sous les anciennes halles, etc.

Outre l'aspect culturel non négligeable de telles manifestations, je crois en effet que l'on ne saurait trop encourager la Loire-Atlantique à se souvenir de ses racines.

M. LE TROCQUER

NDLR : Le PB-PV ne peut, hélas, tout savoir, et encore moins tout publier. Il remercie ceux qui lui apportent de l'information.

Kenvroaed kaer,

Je pense arriver à la fin de mon abonnement, je le renouvelle donc dès maintenant (voir bande d'envoi jointe).

La qualité des informations et de la présentation en font un organe de presse dont nous pouvons être fiers.

Continuez dans ce sens.

Chans vad d'an holl !

Y.C., St Nazer

Chers Compatriotes,

Ci joint un chèque de 200 F pour le renouvellement de mon abonnement. Depuis que je suis abonné, ça fait plusieurs années, j'ai toujours été satisfait des articles défendant la cause bretonne...

Amitiés bretonnes.

P. Le C.

SUZANNE CITRON EN BRETAGNE

L'historienne Suzanne Citron sera à :

– RENNES le lundi 22 novembre

– PLOËRMEL, le mardi 23

– LORIENT, le mercredi 24

– QUIMPER, le jeudi 25

– PAIMPOL, le vendredi 26

Rectificatif

Dans le PB d'octobre, l'article sur l'Amoco a transformé ARZEL en ARZUL. Le Léon en a été bouleversé. Le reste du monde a rectifié : ARZEL est connu ! On lui demande pardon.

A Caurel et ailleurs

Keneiled ker,

Ci-joint un dossier que je livre à votre méditation à la suite de C. Guyonvarc'h que je félicite. Que pensez-vous, en particulier :

1) de l'exonération de responsabilité pécuniaire et décennale ?

2) du fait que DDE et DDA tiennent le "robinet des subventions" de l'Etat, selon l'expression des élus eux-mêmes ?

3) des relations de ces DDA et DDE avec les entreprises et cabinets de géomètres ?

4) de leur habileté à rouler tout le monde dans la farine, élus de toutes tendances, et même écologistes ?

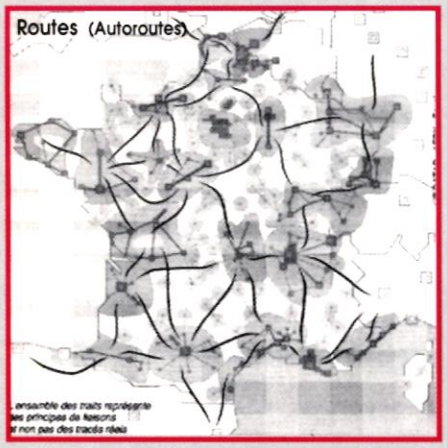
Signé : un citoyen contribuable dont il n'est pas nécessaire de citer le nom en public tellement on lui a donné trop d'importance en lui mettant tout sur le dos pendant une dizaine d'années, histoire de faire croire qu'il n'y a qu'une minorité de contestataires, traités parfois de "congénitalement aigris".

MAX SIMÉONI à RENNES le 26 novembre

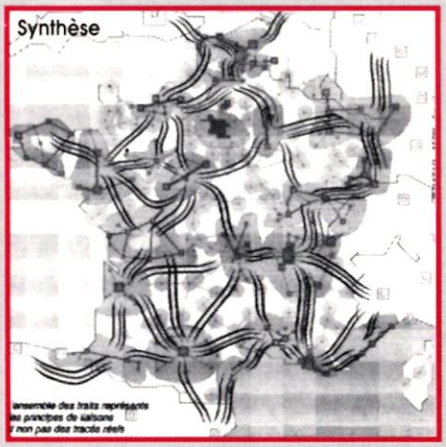
Max Siméoni dont on connaît le dynamisme en Corse comme à Bruxelles ou à Strasbourg, fera le point de son action à Rennes, le 26 novembre.

QUELLE PLACE POUR LA BRETAGNE EN 2015 ?

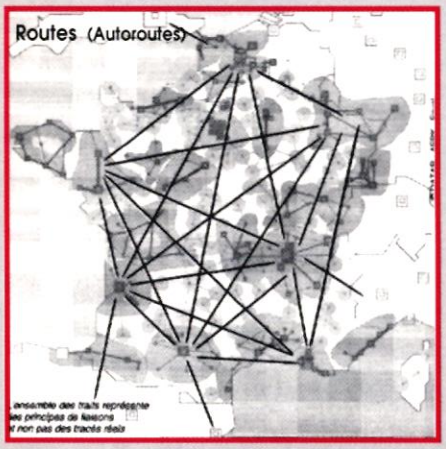
Liens de proximité de système à système 2015



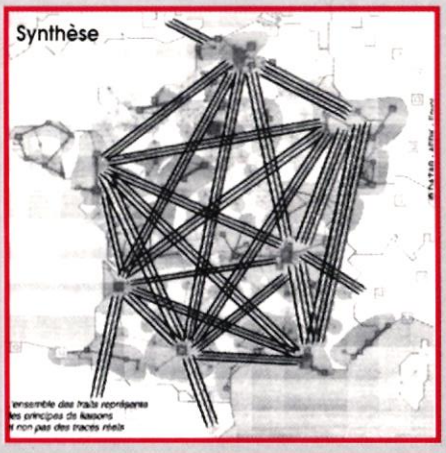




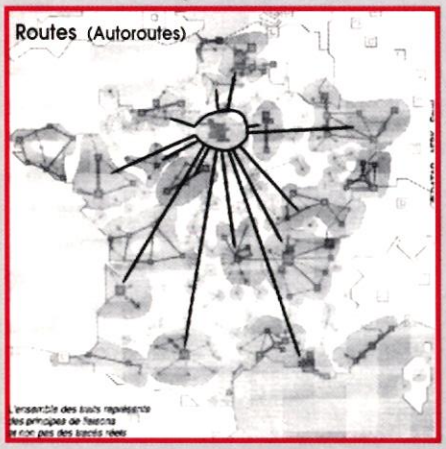
Liens entre systèmes de métropolisation 2015



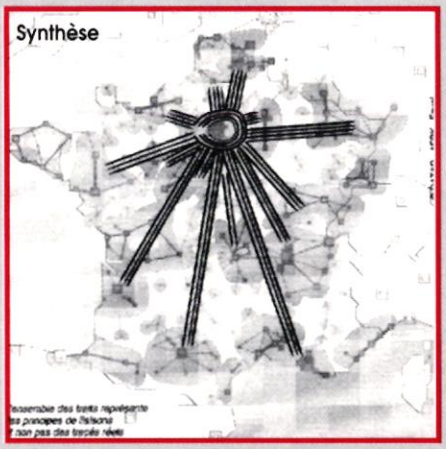




Liens avec la région-capitale concernant : le Bassin parisien et les zones de métropolisation 2015







"Ces cartes sont celles du probable si nous n'y faisons pas attention", estiment certains, d'autres n'y voient que des extrapolations arbitraires. Le Télégramme a pu titrer : "L'Ouest breton rayé de la carte".

Cela pose un problème clair aux Bretons : accepter le déclin et la marginalisation, avec un petit tiers du territoire maintenant un niveau d'activité correct, ou agir pour que la Bretagne ait sa place dans le développement et que toute la Bretagne ait un avenir.

alan Stivell
AGAIN



"AGAIN"
l'album
d'**Alan STIVELL**
avec les
versions 93
de tous
ses plus
grands succès.

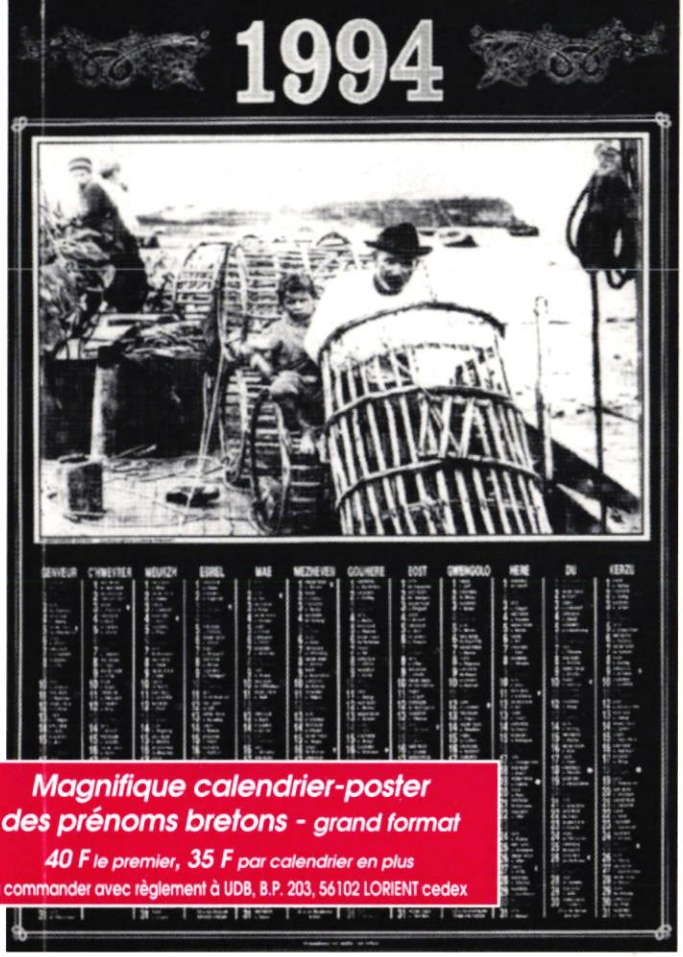
"AGAIN"
Le retour
d'une légende.

Avec
Dan Ar Braz
Kate Bush
Yann-Fanch Kemener
Robert Le Gall
Shane Mc Gowan
Doudou Ndye Rose
Gilles Servat
Laurent Voulzy
(hag all...)



Keltia III

dreyfus
distribution
Sony Music France



Magnifique calendrier-poster des prénoms bretons - grand format
***40 F** le premier, **35 F** par calendrier en plus*
à commander avec règlement à UDB, B.P. 203, 56102 LORIENT cedex

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(expéditions par correspondance sous 48 h)

- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe"**, avec 18 noms et drapeaux, **10 F le 1er, 6 F** par exemplaire en plus
- ❑ **"Les Bretons et leurs libertés", essai historique, 90 F (franco)**
- ❑ **NOUVEAUTÉ : "Le procès du centralisme", 38 F (franco)**
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques", 38 F**
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent", D. Aupiais, 80 F (franco)**
- ❑ **"La Bretagne face à l'europe et à l'Ile-de-France", 30 F**
- ❑ **"L'Europe régionale", P. Romus, 88 F**
- ❑ **"Atlas de Bretagne", "Skol Vreizh, 2e édition, 175 F**
- ❑ **"La Renaissance celtique", Alain Guillerm, 106 F (franco)**
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue", F. Morvannou, Tout sur le breton, ou presque, 45 F (franco)**
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions", 20 F**
- ❑ **"An Traoniennoù Glas", Fanch Peru, 68 F**
- ❑ **"Madeleine" Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 53 F**
- ❑ **"Bosnie Herzégovine une nouvelle Palestine !" 35 F**

Bon de commande à recopier.
Cocher les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.